

ARTISANS - COMMERÇANTS DE BUSSAC

	DE BUZZAC		E
VIVAL	A & B THAI FOOD	TITIPIZZ PIZZA AU FEU DE BOIS	E
Alimentation - Bar -Agence postale Bouteille de gaz - Française des jeux	06 29 43 17 55 Mercredi soir Place des Chaumes	Passez vos commandes au 07 71 08 11 58 Jeudi de 17h à 22h30	
du mardi au samedi de 7h30 à 19h30 le dimanche de 8h à 12h30 05 46 92 56 16 151 route du Val de Charente	Suivez notre actualité sur Facebook ABTHAIFOOD	Programme à retirer au camion www.titipizz,fr	
LE JAM	POISSONNIER NOUVEAU	BUSSAC AUTO.	
Foodtrucks de Hamburgers "maison" Mardi soir de 18h30 à 21h A côté de l'épicerie Passez commande au 07 60 92 00 27 Toutes les infos sur la carte: Facebook LeJam-Food truck ou @lejamfoodtruck	Chez Fred Tous les jeudis et dimanches matin Parking à côté de Vival Poissons et crustacés en direct de Royan et de la Côtinière 06 08 22 18 42	Entretien et réparation automobiles route du val de Charente 05 46 98 70 86	
		ARC'ad.	
EMPLACEMENT LIBRE	EMPLACEMENT LIBRE	Création de plans, permis de construire, déclarations Stéphane LANDREAUD 2, chemin du renclos 06 33 33 35 72 slandreaud@qmail.com	
BL CONSTRUCTION.	BROCANTE	CHARPENTE-COUVERTURE CONSTRUCTION BOIS.	
Loic BRETAUD maçonnerie ,terrassement 06 66 73 04 19 35 chemin des judets	Julien TABAUD Débarras maison-Atelier-Grenier-Grange 42 Chemin des Pins 06 78 79 85 62 tejetv@gmail.com	Pierre LOSSON 2, impasse de la combe des chaumes 06 64 51 19 06 pierre.losson.57@gmail.com	E
COIFFURE: LM COIFF'	COIFFEUSE DEL' COIF.	DECORATRICE D'INTERIEUR.	E
Lily MOREAU Coiffure mixte à domicile 06 18 20 54 35	Delphine GROLAUD du mardi au samedi et domicile 9 Ch de la Favaudière 05 46 91 70 71 Esthéticienne mardi de 10 à 12h - vendredi de 10 à 17h	Milloou décoration d'intérieur 06 61 28 74 77 www.m-decoration.fr	
DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER INDEPENDANT - VENTE ET LOCATION	ELECTRICITE	ELECTRICITE.	E
Yann Pouvreau Les Guilloteaux 06 76 07 81 37 ydiag@outlook.fr	BETIN Electricité 126, route de chez Tessier 06 11 01 27 49 johan.betin@orange.fr	SARL Stéphane GABRIAULT 38 chemin de Choisy 05 46 97 84 46 - 06 70 01 02 72 sgabriault@gmail.com	
FROMAGERIE FINE.	FROMAGERIE JACQUES.	IMMOBILIER	
Sandrine & Régis MOREAU Marchés de Saintes,Cozes le mercredi, Corme-Royal le jeudi-plateaux/commande 05 46 74 53 38 - 06 18 65 73 99 moreaureg@orange.fr	Guillaume JACQUES Marchés de Saintes, St Jean d'Angély et Jonzac Plateaux sur commande 05 46 74 09 57 - 06 87 83 64 91	Lucile JACQUIN 06 61 10 31 33 lucille@synthese-gestion.com	

Christian MENAUD route du val de Charente 06 37 75 14 72

IMMOBILIER.

Ludovic HERPIN
Achat revente de vehicule d'occasion
7C chemin de Bertaud
lahauto@gmail.com
06 17 77 55 30

LAH AUTO

Yvon PEROCHAIN 16 chemin de la mare de l'Abbaye 05 46 93 13 10 - 06 68 29 77 14

RENOVATION

MACONNERIE



BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL N°139 Avril 2023





MAIRIE:

139, route du Val de Charente 17100 Bussac sur Charente

■TÉLÉPHONE: 05 46 93 11 11

■ SITE INTERNET: www.bussac-sur-charente.fr ■ E-MAIL: mairie@bussac-sur-charente.fr

■ OUVERTURE AU PUBLIC:

Le lundi de 9h00 à 13h30 Du mardi au vendredi de 13h30 à 17h30

INFORMATIONS MUNICIPALES

•	Edito	P 2
•	Conseils municipaux	P 3
•	Etat civil	P 5
•	CCAS	P 7
•	Travaux- Urbanisme	P 12

INFORMATIONS CDA

	PLUi	P 17
•	Je mange, je réserve	P 19

VIE LOCALE

_	Agenda - cimetiere	P 20
•	Bibliothèque	P 21
•	Vie paroissiale	P 22
•	Ecole - APE	P 23
•	Départ à la retraite	P 25
•	Cérémonie du 11/11/22	P 26
•	Cérémonie des vœux	P 27
•	Conférences	P 28
•	Zoom sur les professionnels	P 29
•	Animations	P 32

VIE ASSOCIATIVE

•	Foyer rural et sections	P 35
•	Théâtre et Jumelage	P 36
•	Nounous bout'choux- MAM	P 37
•	Abeille Saintongeaise/Fredon	P 38

REVUE DE PRESSE P 39

PHOTO DE COUVERTURE

Aire de jeux - Pyramide Travaux pour un cheminement sécurisé

Directeur de la publication : Jean-Luc Marchais Rédacteur en chef : Françoise Durand

Comité de rédaction : Jean-Luc Marchais, Françoise Durand, Laurence Besson,

Gaëlle Pommé-Cassierou, Marie-Aline Fétis

ISSN: 0776 6 2246 - IMPRIMERIE DELAVAUD ETOILE

Garder le cap malgré un contexte tendu...



Madame, Monsieur,

100 000 euros.

C'est la somme inscrite au budget 2023 de la commune pour la consommation d'électricité de l'année.

Malgré les mesures prises pour diminuer la consommation dans les bâtiments communaux et réduire l'éclairage public, l'augmentation des tarifs est telle que la facture représentera cette année un montant astronomique.

L'équipe municipale est mobilisée pour trouver des solutions innovantes afin de contenir la part de l'énergie dans le budget communal et pouvoir affecter les montants ainsi dégagés à la réalisation d'investissements.

Malgré ce contexte défavorable, les projets initiés l'an dernier par le conseil municipal se sont concrétisés en ce début d'année :

- l'aménagement de l'allée des Chaumes,
- l'aménagement du chemin du Grand village au niveau de la mairie avec la création d'un parking végétalisé et de cheminements doux et sécurisés,
- l'acquisition du cabinet médical,
- l'installation d'un nouveau jeu au jardin des Eperches...

Autant de réalisations qui permettent d'améliorer la qualité et le cadre de vie et d'apporter de nouveaux services à chacun d'entre vous.

De nouvelles règles vont être définies pour améliorer la gestion du site de dépôt des déchets verts près du cimetière.

En effet, un encadrement plus strict visera à éviter les dérives qui pénalisent les utilisateurs les plus respectueux.

La commune de Bussac démontre chaque jour son attractivité. De nouveaux habitants s'installent.

Des artisans, commerçants ou professions libérales apportent de nouveaux services et permettent d'étoffer l'offre déjà existante. Vous découvrirez certains d'entre eux dans les pages qui suivent.

Le printemps arrive. Il vous permettra de pouvoir bénéficier des animations portées par la commune ou les associations.

C'est le moment choisi pour faire adhérer notre commune à « l'heure civique », un dispositif porté par le Département visant à mettre en relation les bonnes volontés souhaitant œuvrer pour le bien commun. Vous trouverez les détails dans le numéro de ce journal.

Comme vous le constatez, l'équipe municipale est toujours aussi mobilisée pour essayer d'améliorer votre quotidien et nous arrivons déjà à la mi-mandat.

A cette occasion, nous vous proposons une réunion municipale de bilan de cette première moitié de mandat le jeudi 1er juin à 19 heures à la salle municipale.

L'équipe municipale espère vous retrouver nombreux aux différents rendez-vous programmés dans les semaines à venir,

et n'oubliez pas de télécharger l'application Panneau Pocket sur votre téléphone afin de bénéficier des informations municipales en temps réel.

Bien cordialement.

Jean-Luc Marchais



CONSEIL MUNICIPAL DU 20 OCTOBRE 2022





Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du 19 septembre 2022
- 1 Fixation de la durée d'amortissement des comptes C/2046 et C/204131 - Subventions d'équipement versées
- 2- Décisions modificatives : amortissement des comptes C/2046 et C/204131 et augmentation des crédits d'investissement "Acquisition de mobilier"
- 3 Demande de subvention auprès du Département pour la rénovation d'un logement communal
- 4 Fixation des tarifs de la station de recharge pour véhicules électriques
- 5 Remboursement d'une facture à un élu
- 6 -Révision des tarifs de location de la salle municipale, de la pièce de réchauffement et du mobilier

- 7 Syndicat départemental de la voirie : autorisation de signer la convention d'assistance technique générale 2023/2026
- 8 Revalorisation de la participation financière à la protection sociale complémentaire des agents
- 9- Adhésion à la mission de médiation préalable obligatoire proposée par le Centre de gestion
- 10 Modification du tableau des effectifs
- 12 Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat avec un volet Renouvellement Urbain (OPAH-RU) : autorisation de signer l'avenant n°3 à la convention
- 12 Eau 17 : présentation des rapports sur le prix et la qualité des services "eau potable, assainissement collectif et assainissement individuel"
- 13 Questions diverses
- 14 Actualités de la Communauté d'agglomération de Saintes

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2022





Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du 20 octobre 2022
- 1 Cabinet médical : signature de l'acte notarié
- 2 Demande de subvention supplémentaire auprès du Département au titre du fonds d'aide aux logements communaux à loyer libre
- 3 Aménagement du chemin de Grand Village et d'un parking : maintien pour 2023 de la demande de Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2022 (DSIL 2022).
- 4 Réforme de la taxe d'aménagement et décision en matière de reversement de ladite taxe vers la Communauté d'agglomération de Saintes

- 5 Modification des statuts de la Communauté d'agglomération de Saintes liée à la prise de compétence "France Services" dans les quartiers politique de la ville : nouvelle compétence facultative.
- 6 Revalorisation de la participation financière à la protection sociale complémentaire des agents.
- 7 Remboursement EDF: autorisation d'encaissement.
- 8 Subvention du foyer rural au bénéfice de la bibliothèque : autorisation d'encaissement.
- 9 Tarif de vente des tables de la salle municipale
- 10 Résiliation de bail : non restitution du dépôt de garantie
- 11 Questions diverses
- 12- Actualités de la Communauté d'agglomération de Saintes



CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JANVIER 2023





Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du 12 décembre 2022.
- 1- Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget
- 2- Cabinet médical: fixation des loyers et des charges à récupérer
- 3- Création de poste et modification du tableau des effectifs
- 4- Autorisation donnée au Maire pour le recrutement d'un agent contractuel sur un emploi permanent à temps non complet dont la quotité de travail est inférieur à 17h30
- 5- Acquisition des parcelles AB n°599 et AB n°597 appartenant à M. MARCHAND Jacques et M. MARCHAND Jean-Pierre
- 6- Acquisition du bien cadastré AD n°68 appartenant à
- M. et Mme GAUDIOT Joël
- 7- Vente de matériel de voirie
- 8- Mise à disposition des équipements communaux au profit de l' E.S. Saintes Football : participation aux charges de fonctionnement
- 9- Questions diverses.
- 10- Actualités de la Communauté d'agglomération de Saintes.

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2023





Ordre du jour

Approbation du procès-verbal du 16 janvier 2023

- 1- Cabinet médical: fixation des loyers des bureaux vacants au 1er mars 2023.
- 2- Rectification matérielle de la délibération autorisant

le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2023 (mise en concordance avec le référentiel M57)

- 3- Questions diverses
- 4- Actualités de la Communauté d'agglomération de



CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2023





Ordre du jour

Approbation du procès-verbal du 27 février 2023

1- Attribution des subventions 2023

- 2- Délibération Coyote-Minute
- 3- Dénomination de nouvelles voies et parking
- 4- Questions diverses
- 5- Actualités de la Communauté d'agglomération de Saintes.

L'intégralité des conseils municipaux est consultable :

- En version papier à la mairie
- En version dématérialisée sur le site internet de la commune : www.bussac-sur-charente.fr

NAISSANCES

Bussac Info est heureux de saluer les venues de :

- Romy HARDY LOIRAT née le 17 août 2022 fille de HARDY Romain et LOIRAT Kathleen
- Viviane BOUCON PHILIPPIN née le 28 décembre 2022 fille de BOUCON Louis et PHILIPPIN Sarah





DECES

Bussac Info présente ses plus sincères condoléances aux familles de :

- Mr CHABIRON Jean-Pierre le 24 septembre 2022
- Mr LAGARDE Grégoire le 14 octobre 2022
- Mr DIJOUX Claude le 1er novembre 2022
- Mr SOUCHARD Guy le 7 mars 2023

AVIS DE DECES HORS COMMUNE

Bussac Info présente ses plus sincères condoléances aux familles de :

- Mr ROULIN Guy le 06 novembre 2022
- Mme BRECHET née CHIRON Paule le 23 janvier 2023

Ne sont relatés ici que les évènements qui ont donné lieu au consentement et /ou demande de la famille pour leur publication.

Il n'y a pas de mots...!

Les amis de Jean-Michel Antonin, décédé le 19 septembre 2022, avaient décidé de lui rendre hommage en plantant un arbre près du terrain de boules qui lui était cher.

C'est avec la plus grande incompréhension que cet arbre a été



retrouvé sectionné quelques jours plus tard. Ce geste est particulièrement abject et provoque le désarroi de tous.

Ce secteur subit régulièrement des dégradations.

La gendarmerie travaille avec les élus à retrouver les auteurs.



RECENSEMENT

Ci-contre un tableau pour bien préparer son recensement en 5 étapes

A NOTER:

La JDC (journée défense citoyenneté) est désormais en présentielle et d'une durée de 8 heures.

UNE STAGIAIRE BUSSACAISE La mairie accompagne Lou dans son projet

Lou Chabot, une jeune Bussacaise récemment arrivée sur la commune avec sa famille, (qui en est aussi originaire) a sollicité la mairie pour pouvoir effectuer un stage dans le cadre de sa formation de BTS.

Nous avons accepté de l'accompagner dans son projet en lui proposant plusieurs axes de travail où elle pouvait apporter sa contribution aux élus.

- la préparation du Bussac info.
- -l'étude et l'analyse des

factures d' énergie afin d'en faire une synthèse,



- l'aide à la préparation des animations à venir, comme la fête des épouvantails ou le marché gourmand.

Les élus tiennent à la remercier pour sa disponibilité, ses qualités d'écoute et de travail.

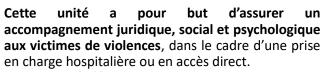
Souhaitons que ce stage lui permette d'enrichir sa formation.





AIDE AUX VICTIMES DE VIOLENCE

Création d'une unité de victimologie à l'hôpital de Saintes



La victime bénéficiera :

- d'une consultation médicale
- d'une consultation psychologique
- d'une information juridique
- d'un accompagnement par une assistante sociale Face aux violences, ne rien laisser passer!

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 16h30

^ 05 46 95 72 46



Autre n° à votre disposition :

Victimes de violences ou témoins, n'hésitez pas à composer le





PRECARITE ALIMENTAIRE

Liste des associations Saintaises

Dans le cadre du projet alimentaire territorial, nous portons à votre connaissance la liste des associations saintaises et ce qu'elles proposent pour venir en aide aux situations précaires, qu'elles soient ponctuelles ou non

Secours populaire Français

- Colis alimentaires d'urgences Distribution alimentaire
- Aides vestimentaires et matérielles
- Aides financières : Accès au logement/ aux droits/ Soins et prévention santé
- 3, Esplanade du 6^{ème} régiment d'infanterie Rue Georges Martel 17 100 Saintes

Tél: 05.46.74.36.32

Mail: spf-saintes@wanadbo.fr

Restos du cœur

- Colis alimentaires d'urgences
- Micro-crédit
- Conseils droit-justice-santé
- Soutien retour à l'emploi

4, rue Gustave Courbet 17 100 Saintes Tél: 05.46.74.46.08

Mail:

ad17.saintesfamilles@restosducoeur.org

Croix Rouge Française



- Accueil social
- Aide alimentaire d'urgence
- Vestiboutique
- Conciergerie solidaire
- Aides financières
- Bon vestiaire

4, place Emile Combes 17 100 Saintes

Tél: 05.46.93.01.68 Mail: ul.saintes@croix-

rouge.fr

Episol

- Epicerie solidaire

réservée aux habitants de Saintes. - Ateliers thématiques

- Insertion sociale : accueil stagiaires, TIG, retour à l'emploi, stages écoles, formation professionnelle et bénévolat 9, rue Eugène Fromentin 17 100 Saintes

Tél: 05.46.90.66.58

Mail: contact@mca-episol.fr

Secours Catholique



dépannage au cas par cas sous forme de bons d'achats

- Café causette : petit déjeuner ouvert à tous

- Accueil personnalisé 10, rue Georges Clémenceau 17 100 Saintes

Tél: 07.57.41.35.99

Mail: sc-saintes@wanadoo.fr

Banques Alimentaires Paniers solidaires

en Pays Buriaud



- Aide alimentaire et produits d'hygiène

Mairie de Burie 7, place de l'Hôtel de ville 17 770 Burie

Tél: 06.78.23.79.79

Mail:

ba170@banquealimentaire.org Pour plus d'informations : info@agglo-saintes.fr



REPAS DU 11 NOVEMBRE 2022

Après 2 années, les convives étaient heureux de se retrouver!

Tango pour le doyen de la journée et corvée de vaisselle pour les élus







Enfin, nous avons pu à nouveau proposer aux aînés bussacais de se retrouver autour d'un bon repas et un peu de musique pour quelques pas de danse.

Il fallait bien cela pour digérer l'excellent repas que nous avait concocté le traiteur Sébastien Paillé ex-Bussacais.

Apéritif, soupe, entrée, plat, fromage et dessert, rien ne manquait, et les assiettes sont reparties vides!

C'était une première pour les nouveaux élus, car depuis les élections de 2020, le Covid ne nous avait pas permis d'organiser cette journée, et « les petits nouveaux » du conseil municipal ont rempli leur rôle avec plaisir.

Les membres bénévoles du CCAS étaient également présents pour aider à l'organisation de la journée, et nous les remercions chaleureusement. Cette année, les doyens de la journée étaient Pierrette Daunas et Yves Roulin, tous deux de 1932, qui ont prouvé que l'âge ne compte pas quand on aime danser.

Les vrais doyens bussacais qui n'étaient pas présents à cette journée n'en sont pas moins en forme et ont reçu une visite avec une boite de chocolats à déguster. Il s'agit de Marcelle Cartier née en 1926 et de Daniel Rateau né en 1923.

Et oui, si vous avez bien compté, nous aurons bientôt le plaisir d'honorer cet administré cet été pour ses 100 ans ! Et lorsqu'on connaît la vitalité de Monsieur Rateau et sa mémoire incroyable, nous sommes impatients de lui rendre hommage.

AIDES SOCIALES

Besoin d'aide?

Si l'autonomie commence à vous faire défaut et que vous ressentez le besoin d'avoir une aide à domicile,

si vous êtes seul(e) et que vous vous sentez fragilisé(e),

si vous êtes en difficulté financière ponctuelle avec peu de ressources,

🕟 si vous avez du mal à préparer vos repas...



Le CCAS de Bussac est là pour vous aider.

Prenez rendez-vous en mairie au 05.46.93.11.11.



65 ANS DE MARIAGE!

Le 7 décembre 1957 Emile et Arlette Derenty unirent leurs vies du côté d'Oran

Emile, originaire du Pas de Calais a rencontré Arlette en 1956, pendant son service militaire en Algérie. L'évidence était là, au point de se marier sur place et de revenir chez lui avec Arlette pour qui ce fut un changement radical de climat! Mais ils avaient 21 et 22 ans et l'avenir devant eux.

Leur vie à 2 a commencé à la ferme des parents d'Emile, où ils sont devenus agriculteurs. Puis l'envie d'avoir leur propre exploitation les a amenés en Indre et Loire qui était un département d'accueil pour les agriculteurs (appelés « les migrants » à l'époque) car beaucoup de terres étaient à acheter.

Ils se sont installés, ont eu un fils, et ont réussi à développer leur ferme avec succès. Malheureusement, des problèmes de santé les ont contraints à arrêter cette activité, et ils ont confié les rênes de l'exploitation au frère d'Emile.

Lors d'une formation, Emile a saisi l'opportunité d'un poste qui était proposé à la SAFER* de Saintes, où ils sont arrivés en 1967. Gravissant les échelons rapidement, il en devint directeur et le resta pendant 22 ans. Emile étant un homme intègre, il décida de partir, car en désaccord avec des décisions qui allait à l'encontre de ses valeurs.

Pour la 2eme fois, ils n'hésitèrent pas à faire un virage à 180° dans leur vie. C'est en famille, avec femme, fils et belle fille que s'est poursuivie la vie professionnelle, en investissant dans un hôtel à Royan. Tous les quatre s'engagèrent dans la tenue de cet établissement.

Là, il leur fallut être polyvalents, ce qui n'effraya pas ce couple courageux. Avec leurs enfants ils se sont partagés les tâches, avec plus d'affinités en compta pour madame, les travaux d'entretien étant plus du ressort de monsieur, bricoleur dans tous les domaines. Deux petits enfants sont arrivés et la vie s'est écoulée en bord de mer, entourés de leurs enfants, petits et grands, avec les rushs d'été et les accalmies d'hiver. Les saisons creuses leur ont permis de voyager en emmenant parfois avec eux leurs petits enfants (en particulier pour les récompenser d'un examen réussi !) Ils sont devenus Bussacais en 1975, en achetant une ruine à la Grand Porte, et l'ont rénovée en grande partie par eux-mêmes pour en faire la magnifique charentaise qu'elle est aujourd'hui.



Cela fait une dizaine d'années qu'ils ne font plus le trajet Bussac/Royan et que leurs enfants gèrent seuls l'hôtel maintenant. (mis à part toujours un coup de main d'Arlette en compta, mais, m'a-t-elle assurée, elle allait arrêter)

Actuellement, ils ont le bonheur d'avoir leur petit fils à la maison qui réhabilite la maison jouxtant la leur, et les journées s'écoulent paisiblement. L'été, l'entretien de l'extérieur de la maison les occupe bien, et l'hiver ils passent pas mal de temps sur leurs ordinateurs respectifs car à **87 et 88 ans, ce sont des geeks**! Madame est passionnée de généalogie et a remonté son ascendance jusque vers 1700, et on sent tout l'intérêt qu'elle y porte lorsqu'elle s'anime en racontant l'histoire de ses ancêtres.

Emile lui, aime « farfouiller » sur internet. Cet autodidacte très curieux s'intéresse à tout, et dans tous les domaines. Il trouve donc sur le web de quoi nourrir sa soif de connaissance.

Le temps a passé très vite en leur charmante compagnie et c'est vraiment un plaisir de converser avec ce couple très sympathique qui déborde d'amour l'un pour l'autre. Leur façon de se regarder suffit à le percevoir.

Nous leur souhaitons de continuer leur vie paisiblement dans notre commune et nous leur adressons toutes nos félicitations pour ces 65 années passées ensemble.

*SAFER: Société d'aménagement foncier et d'établissement rural. Les Safer permettent à tout porteur de projet viable, de s'installer en milieu rural. Les Safer développent l'agriculture, protègent l'environnement et accompagnent les collectivités territoriales dans leurs projets fonciers.

50 ANS DE MARIAGE POUR JEAN-LOUIS ET ANNIE FAVEAU!

Une histoire bussacaise...

Annie est née à Montvollant, Jean-Louis aux Chagnauds, et ils appartiennent à deux vieilles familles bussacaises.

Tous les deux ont fréquenté l'école de la commune, mais leur différence d'âge a fait qu'ils n'étaient pas dans les mêmes classes. Ils se connaissent et se fréquentent, ont des amis communs.

Ils décident de se marier. Le mariage sera célébré le 3 février 1973.



Jean Louis travaille avec son père sur l'exploitation familiale. Celle-ci n'étant pas très grande, il complète son temps avec l'activité de ramassage des poubelles de la commune proposée par le maire de l'époque, à raison d'une journée par semaine. Il effectuait cette tâche avec son tracteur, parfois aidé de son père. Les déchets collectés étaient déposés dans une carrière située à proximité du cimetière. Les normes sanitaires de l'époque n'étaient pas les mêmes qu'aujourd'hui... Le maire en place, René Favaud, lui propose un emploi à la commune suite au départ à la retraite du cantonnier.

Après un temps de réflexion, Jean-Louis accepte le poste, il le conservera jusqu'à sa retraite en 2007, pour le plus grand bonheur des élus qui se sont succédés, tant par sa connaissance de la commune que ses compétences qui étaient très appréciées.

A cette époque, le poste d'employé communal se doublait de celui de fossoyeur, il a ainsi creusé environ 150 tombes dans le cimetière!

Annie et Jean-louis, vécurent dans la maison des parents durant 7 ans. La famille s'agrandit rapidement avec l'arrivée de trois enfants. Ainsi quatre générations vivaient sous le même toit puisque les parents de Jean-Louis s'occupaient de la grand-mère.

Ils acquièrent une grange dans le village des Chagnauds appartenant aux grands parents de Jean-Louis. Tous les deux entreprirent de la démolir afin de pouvoir construire leur maison sur le terrain.

Jour après jour, après ses journées de travail, Jean-Louis et Annie travailleront à la construction de leur projet.

Ils purent enfin emménager avec leur 3 enfants en 1980.

Cette maison, dans laquelle ils habitent toujours est le foyer familial autour duquel les enfants devenus grands se sont installés.

Le jardin et le verger fournissent largement les besoins familiaux grâce aux talents de jardiniers de Jean-Louis et d'Annie.

La complicité des jeunes mariés de 1973 est toujours aussi perceptible.

Nous leur adressons toutes nos félicitations pour ces noces d'or, et leur souhaitons tous nos vœux de bonheur pour les années à venir.





INFORMATIONS MUNICIPALES

L'HEURE CIVIQUE

La commune de Bussac rejoint le programme

Le Département de la Charente-Maritime soutient depuis de nombreuses années les projets de solidarité territoriale en favorisant les actions locales et citoyennes.

Dans ce but, il a mis en place le dispositif de l'Heure civique

Le principe est simple : proposer aux habitants volontaires de donner une heure par mois de leur temps (ou plus) dans des actions d'entraide, de citoyenneté et de solidarité au sein du voisinage ou de la commune.

Notre commune a décidé de rejoindre le programme l'Heure civique.

Les élus de Bussac sur Charente souhaitent ainsi créer les outils de mobilisation pour toutes les manifestations culturelles ou associatives organisées sur la commune. Pour faire fonctionner ce dispositif, 2 élus référents seront chargés de le mettre en œuvre et de l'animer.



Vous trouverez tous les renseignements sur la plateforme : <u>Iheurecivique.charente-maritime.fr.</u> sur laquelle vous pourrez également vous porter volontaire.

NOUVELLE OBLIGATION POUR LES PROPRIETAIRES

Vous devez déclarer votre bien immobilier avant le 1er juillet 2023



À partir du 1^{er} janvier et jusqu'au 30 juin 2023 inclus, tous les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation, particuliers et entreprises, doivent déclarer l'occupation de leurs logements sur l'espace « <u>Gérer mes biens immobiliers » du site impots.gouv.fr.</u>

La taxe d'habitation est supprimée pour les résidences principales à partir de 2023. Afin de déterminer précisément les propriétaires encore redevables de la taxe d'habitation (résidence secondaire, logement locatif) ou de la taxe sur les logements vacants, la Direction générale des finances publiques (DGFiP) demande à tous les propriétaires d'une résidence principale, secondaire ou d'un logement loué, d'effectuer une déclaration supplémentaire à l'administration fiscale avant le 1er juillet 2023. Cette nouvelle déclaration d'occupation des logements à effectuer par les propriétaires est prévue par la loi de finances de 2020.



TRAVAUX CHEMIN DU GRAND VILLAGE (SECTEUR MAIRIE/ECOLE)

Un cheminement plus sécurisé et accessible

Ce chantier a été réalisé sous une maîtrise d'ouvrage du syndicat de la voirie par l'entreprise Eiffage.

Le parking situé devant la bibliothèque a été supprimé pour élargir les trottoirs pour un cheminement plus sécurisé et accessible aux personnes à mobilité réduite.

Un nouveau parking de 13 places a été créé à côté de l'atelier communal.

Le choix d'une nouvelle technologie permettant un drainage des eaux pluviales sur place a été choisie.



Pendant...



...Après

La végétalisation apportera un aspect plus accueillant. Une attention particulière a été apportée au cheminement des écoliers qui prennent le bus pour rejoindre l'école de Saint-Vaize.



TRAVAUX D'ELAGAGE AUX ABORDS DE LA LIGNE SNCF

Beaucoup de messages d'incompréhension reçus en mairie!

La commune a reçu un grand nombre de messages qui témoignent de l'incompréhension de la population face au chantier d'élagage des abords de la ligne SNCF.

La SNCF, interrogée par les élus, a indiqué qu'il était nécessaire de mettre à niveau la végétation. L'objectif étant de sécuriser la circulation des trains en évitant la chute d'arbres sur les voies.

Cependant ce chantier va totalement à l'encontre des enjeux actuels de préservation de la biodiversité par la destruction de nombreux arbres et les coupes rases d'arbres éloignées des voies ferrées.

Les paysages de notre commune ont ainsi subi des bouleversements sans précédent.



LE LOGEMENT COMMUNAL

Remise à neuf du logement situé près de l'école

Les élus ont souhaité profiter du départ des locataires du logement communal pour y faire effectuer des travaux de rénovation et d'isolation.

Les équipes du chantier d'insertion du SAS ont procédé à la réfection des cloisons, de l'isolation et de la peinture.

Des artisans bussacais ont refait les sanitaires et le carrelage.

Ce logement sera remis à la location à partir du mois de mai.

Plusieurs candidatures ont été reçues, une a été retenue après l'étude des dossiers.



JEUX POUR LES ENFANTS

Une nouvelle structure à l'aire de jeux

La municipalité a choisi une pyramide de 4 mètres de hauteur qui permet aux jeunes aventuriers de découvrir de nouvelles sensations.

La fréquentation de cette aire est une réelle satisfaction et incite les élus à poursuivre son aménagement

Les jeux de l'école ont déjà 20 ans !

Il s'avère qu'ils deviennent vieillissants et ne répondent plus à toutes les normes de sécurité exigées. C'est pourquoi les élus ont décidé de changer le jeu de la cour des grands. La nouvelle structure est commandée, elle sera installée dès sa réception.



TRAVAUX ALLEE DES CHAUMES

Le chantier d'aménagement de l'allée des Chaumes est terminé.

La réalisation des trottoirs en béton lavé et la mise en place d'un enrobé sur la chaussée ont signé la fin des travaux.

La signalisation est sur le point d'être installée.





AIRE COMMUNALE DE COLLECTE DES DECHETS VERTS

Des changements importants à venir!

Bussac sur Charente est l'une des rares communes de la CDA de Saintes à avoir mis à la disposition de ses habitants une aire de dépôt des déchets verts, ouverte en permanence.

Les élus considèrent en effet que ce service complémentaire de la déchetterie Nord permet aux habitants de pallier l'interdiction de brûlage prescrit par arrêté préfectoral.

Cependant, si les choses se sont bien passées durant les premières semaines, nous constatons régulièrement des dépôts de matériaux qui ne sont pas des déchets verts et un non-respect du site.

Même si ces pratiques sont minoritaires, elles ont amené le conseil municipal à établir de nouvelles règles pour l'utilisation de cette aire de dépôts.

L'accès à ce site deviendra réglementé.

Une clôture et un portail seront installés.

Pour venir déposer ses déchets verts, il sera nécessaire de récupérer la clé du portail à la mairie, de donner son identité et un justificatif de domicile.

Ainsi, les personnes extérieures à la commune et les professionnels ne pourront plus accéder au site.

Le volume des déchets déposés depuis l'ouverture du site montre à quel point le service offert répond à un besoin.

Nous devons malgré tout en appeler à la responsabilité de tous. En effet le traitement de ces déchets représente un coût considérable pour la commune à raison de plus de 5000 euros par intervention.

Les élus vont poursuivre leur travail avec le service déchets de la CDA afin d'accompagner les habitants dans le traitement de leurs déchets verts sur leur parcelle.



EAU 17 PROPOSE UN NOUVEAU TELESERVICE

Démarches en ligne pour l'Assainissement Individuel d'Eau

Les usagers peuvent aujourd'hui effectuer leur démarche en ligne en créant un compte sur le site www.eau17.fr rubrique « assainissement non collectif ».

Il est ainsi possible de saisir, en ligne, les formulaires « demande d'autorisation d'assainissement individuel » et « demande d'information sur le contrôle de l'assainissement individuel dans le cadre d'une

L'usager du téléservice peut également suivre l'évolution de l'instruction de sa demande sur un site sécurisé.

L'utilisation téléservice permet de réduire les délais d'instruction des demandes tout offrant une meilleure qualité



de service aux usagers.

Il est cependant toujours possible de solliciter Eau 17 par voie postale en utilisant les formulaires à adresser à l'agence de Eau 17 dont vous dépendez (https://www.eau17.fr/assainissement-non-collectif).



FERMETURE DU RESEAU CUIVRE

Ce sera en 2025 pour Bussac sur Charente!



Le réseau cuivre est le réseau de télécommunication historique en France détenu par Orange. (ex France Télécom).



Il a permis aux Français d'accéder au

téléphone fixe et à internet (ADSL, SDSL, VDSL) via des câbles en cuivre déployés partout dans l'hexagone.

Orange organise la modernisation de son réseau dans la France entière, son souhait étant de supprimer les réseaux cuivre pour laisser place à un réseau plus performant avec, entre autres, la fibre.



La commune de Bussac sera concernée par la fermeture du réseau cuivre dès 2025.

Cette modernisation a lieu pour quatre grandes raisons :

1-Une raison sociétale : entre 2018 et 2020, une baisse significative de 47% du nombre de lignes actives du réseau cuivre a été observée.

2-Une raison technique : en retirant le réseau cuivre on obtient un réseau à haut débit plus performant et un meilleur accès pour tous.

3-Une raison économique : l'entretien et la maintenance du réseau cuivre sont trop onéreux par rapport à son activité.

4-Une raison environnementale : le réseau cuivre est jusqu'à 3 fois plus énergivore que la fibre.

Chaque client aura accès à une autre technologie (la fibre par exemple) avant l'arrêt des services d'ici 2025.

Un accompagnement auprès des personnes concernées sera mis en place par Orange.

La commune veillera à ce que la suppression du réseau cuivre se déroule sans conséquences pour les habitants.

DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE (DECI)

Une stagiaire y a travaillé en mairie

Du 13 au 17 février, Marie Fouchier, jeune Bussacaise, a effectué un stage à la mairie de Bussac, dans le cadre de sa formation de BTS.

L'objectif était d'analyser un projet communal dans les différentes composantes qu'il peut y avoir sur le plan financier, technique, règlementaire, mais aussi dans le service qu'il rend à la population.

La commune de Bussac ayant engagé un schéma de défense contre l'incendie en 2018, il était nécessaire d'en faire le bilan et d'en prévoir les évolutions pour les années à venir.

Sa grande efficacité a permis d'établir une cartographie détaillée de la défense incendie qui a été installée et de cibler les secteurs sur lesquels il sera nécessaire de prévoir de nouvelles installations.



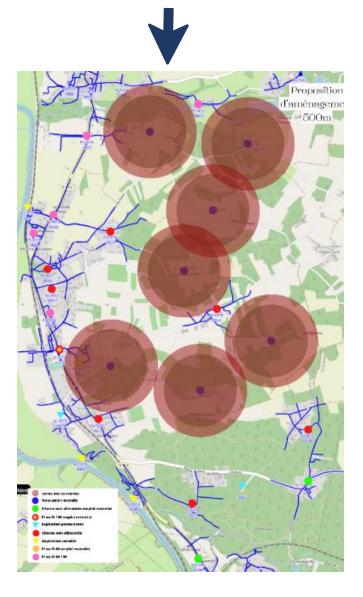
Les élus tiennent à la remercier pour la qualité de son travail dont vous trouverez ci-après quelques éléments

La défense extérieure contre l'incendie est un enjeu majeur pour les communes.

En effet, elle contribue à la sécurité des habitants, mais elle est également indispensable au développement de l'urbanisation.

La DECI se définit comme l'ensemble des aménagements fixes, publics ou privés, susceptibles d'être employés pour alimenter en eau les moyens de lutte contre l'incendie.

Carte des Points d'eau Incendie actuels et des secteurs à prévoir.



POINT D'EAU INCENDIE Bussac sur Charente

NOM	CRÉATION	CONTROLE TECHNIQUE	RECONNAISSANCE OPÉRATIONNELLE	VOLUME
Abbaye	<2019	T	1	Privé
Rétorie	<2019	09/00/2021	14/04/2021	30
Espérance	<2019	09/03/2021	14/04/2021	30
Chateau	<2019	09/03/2021	14/04/2021	120
Port Berteau	<2019	09/03/2021	14/04/2021	60
Paviot	<2019	10/03/2021	21/04/2021	Poteau
Mairie	<2019	10/03/2021	14/04/2021	Poteau
Prés Mailleaux	2021	10/03/2021	14/04/2021	Poteau
Allée des Chaumes	2021	10/03/2021	14/04/2021	Poteau
Les Mailleaux	2021	10/03/2021	14/04/2021	60
Les Grands Champs	2021	10/03/2021	14/04/2021	Poteau
Ablains	2021	22/12/2021	03/01/2022	120
Monvollant	2021 2023	1	03/01/2022	30
Barrat	2021-2022	1	03/01/2022	60
Les Chaumes	2021-2022	1	03/01/2022	30
Bois Morineau	2021-2022	I	03/01/2022	60
Cimetière	2021-2022	1	03/01/2022	Etang
D114 Paviot	2023	05/01/2023	7	Poteau
D114 Rochefollet	2023	12/01/2023	1	Potcau

La Défense Incendie est primordiale à réaliser pour la commune, puisqu'elle permet la gestion des autorisations du sol (l'acceptation des permis de construire).

La prévention des incendies fait donc partie des missions de sécurité publique qui lui incombent.

Bussac sur Charente dispose actuellement de 19 points d'eau Incendie.

Depuis 2018, la commune réhabilite et crée de nouveaux points Incendie pour garantir la sécurité de ses habitants. Depuis le début des aménagements, la commune a engagé dans ce programme plus de 45 000€.

Actuellement, les points d'eau incendie sont sensés couvrir 400 mètres par les routes et chemins. Une nouvelle réglementation pourrait porter à 500 mètres la distance couverte.





■ INFOS PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Un vote favorable des élus!

Le 14 décembre 2021, les élus communautaires ont voté favorablement à l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).



Ce document, lorsqu'il aura été approuvé, remplacera l'ensemble des documents d'urbanisme communaux actuellement en vigueur (Plan Local d'Urbanisme ou carte communale).

L'élaboration du PLUi de l'Agglomération de Saintes durera environ 4 ans.

Un élu de chacune des 36 communes participe à un comité de pilotage qui suit la construction du projet et valide les différents choix stratégiques.

Un bureau d'études a été recruté à l'été 2022 pour accompagner les élus de l'Agglomération de Saintes dans l'élaboration de ce PLUi.

Depuis septembre 2022, les élus travaillent avec le bureau d'études sur un diagnostic du territoire qui consiste à recenser les principales caractéristiques dans plusieurs domaines: la démographie, l'habitat, l'économie, la mobilité, les paysages... La partie agricole du diagnostic a été confiée à la

Chambre d'agriculture de Charente-Maritime. Ce diagnostic aboutira à la fin du premier trimestre 2023.

Les résultats du diagnostic donneront les grands enjeux pour le développement du territoire et permettront de poursuivre avec l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Une page PLUi est accessible sur le site internet de l'Agglomération de Saintes, elle est alimentée au fur et à mesure de l'avancée de l'étude.

Concertation avec les habitants du territoire

Les habitants du territoire seront conviés à des réunions publiques à plusieurs moments de la procédure d'élaboration du PLUi notamment à la fin du 1^{er} semestre 2024.



Des dossiers de concertation sont également disponibles dans chacune des 36 communes de la CDA et au siège de la CDA.

Depuis le début de l'étude, les habitants peuvent transmettre leurs remarques ou observations via:

-Le registre dématérialisé accessible depuis la page PLUi du site internet de la CDA

-Les registres papiers

disponibles dans chaque mairie des communes de la CDA et au siège de la CDA

-Par courrier

à l'attention du Président de la Communauté d'Agglomération, 12 boulevard Guillet Maillet 17100 SAINTES

-Plus d'infos sur :

<u>www.agglo-saintes.fr</u> > Les Projets > Plan Local d'Urbanisme Intercommunal







■ CONSEILLERS NUMERIQUES

Arrêt du dispositif

Dans le cadre du plan de relance initié par l'Etat, la CDA de Saintes s'était engagée en 2021 à la mise en place du dispositif des conseillers numériques visant à accompagner les habitants dans l'usage des outils numériques.

Deux personnes avaient été recrutées et formées pour remplir cette mission sur l'ensemble du territoire de l'agglomération, à l'exception de Saintes.

Jim Joblet qui intervenait sur la commune de Bussac était présent le mercredi après-midi, une semaine sur deux. Un certain nombre de personnes venait régulièrement en rendez-vous avec lui.

Cependant, l'activité des conseillers numériques était très inégale sur les différentes communes.

Pour certaines, cette activité était même inexistante. De plus, le désengagement progressif de l'Etat pour le financement de cette action faisait porter sur la CDA et les communes son financement.

La décision a donc été prise de ne pas prolonger ce dispositif au-delà du délai initialement prévu.

La collectivité s'est attachée à accompagner les deux conseillers numériques qui ont pu retrouver un emploi. Il sera maintenant nécessaire de rechercher d'autres solutions pour offrir un accompagnement aux personnes désireuses de progresser dans la maîtrise du numérique.

En cas de besoin, vous pouvez prendre rendez-vous au 05 46 92 38 38 avec le conseiller numérique de la délégation territoriale de Saintes 37 rue de l'Alma ou avec France Services dont vous trouverez les coordonnées ci-dessous.





Comment venir à France Services ?

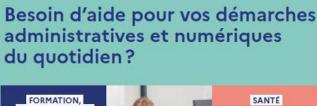


6 avenue de Bellevue (Centre commercial) 17100 Saintes



Bus: Ligne A (Les Côteaux-Gare SNCF) - Arrêt Allende

Informations et prise de rendez-vous : 05 46 73 41 18 pad@agglo-saintes.fr





Les agents de l'Agglomération de Saintes et France Services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.



www.agglo-saintes.fr





RESTAURATION SCOLAIRE

Lutte contre le gaspillage alimentaire

Afin de lutter contre le gaspillage, la réservation en ligne des repas de vos enfants est devenue obligatoire.

MODE D'EMPLOI:

Le service éducation a préréservé les repas pour tous les enfants, tous les jours de l'année scolaire.

En cas d'absence: Aux parents de déréserver eux-mêmes sur l'espace famille ou de téléphoner à l'accueil de la CDA jusqu'à 10h la veille de l'absence.

Le 1^{er} jour d'absence sera facturé dans tous les cas; les absences justifiées sur présentation d'un justificatif (mail ou courrier) ne seront pas facturées. De même, les repas pris non réservés (le jour scolaire avant 10h) seront majorés de 0.50€

Tous les responsables du périscolaire sont formés pour répondre aux questions des parents.

Cas n°1 : Mon enfant déjeune à la cantine tous les jours

<u>Cas n°2:</u> Mon enfant déjeune à la cantine régulièrement (tous les lundis, par semaine, par mois)

<u>Cas n°3 :</u> Mon enfant ne déjeune jamais à la cantine ou occasionnellement

Je n'ai aucune démarche à faire, la réservation quotidienne est automatique

Je dois me connecter sur l'Espace Familles et décocher les jours où mon enfant ne déjeune pas à la cantine

Je dois me connecter sur l'Espace Familles pour annuler tous les repas automatiquement réservés, et si besoin, réserver seulement le jour où mon enfant va déjeuner à la cantine

<u>Cas n°4 : Mon enfant déjeune à la cantine mais je n'ai pas réservé</u> le tarif habituel

Le repas sera facturé 0.50€ de plus que le tarif habituel

<u>Cas n°5</u> : J'ai réservé le repas de mon enfant, mais il ne déjeune pas à la cantine

Je dois prévenir l'agglomération : Si je préviens en respectant le délai selon les exemples suivants, le repas ne sera pas facturé :

- Si mon enfant ne déjeune pas le lundi, je dois annuler au plus tard le vendredi avant 10h
- Si mon enfant ne déjeune pas le mardi, je dois annuler au plus tard le lundi avant 10h
- Si mon enfant ne déjeune pas le jeudi, je dois annuler au plus tard le mardi avant 10h
- Si mon enfant ne déjeune pas le vendredi, je dois annuler au plus tard le jeudi avant 10h
- Je ne préviens pas en respectant le délai, le repas me sera facturé
- Je préviens en dehors de ce délai, car mon enfant est absent plusieurs jours, seul le 1^{er} repas sera facturé

POUR INFO: 8.26€ est le coût réel d'un repas pour l'agglomération

Comment modifier ma réservation à la cantine?



- En priorité, sur l'Espace Familles, en accédant depuis agglo-saintes.fr
- Auprès du responsable de l'accueil périscolaire de votre école
- · Par mail: education.enfance.famille@agglo-saintes.fr
- À l'accueil de l'agglomération, 12 boulevard Guillet Maillet, 17100 Saintes

Et dans l'assiette, c'est :

80% de fruits et légumes frais et bruts, 100% du pain issu des boulangers de la CDA ou proches CDA, 85% du poisson est frais et provient de la Cotinière ou de Bretagne, 1 yaourt sur 3 est fermier et est produit sur le territoire de la CDA, la viande est 100% française et 30% de la volaille est Label Rouge.

Les menus sont imaginés à partir de recettes du personnel de cuisine et intégrés à un plan alimentaire qui répond aux priorités nutritionnelles du PNNS (Programme National Nutrition Santé) garanti par l'expertise d'une diététicienne. Ils sont accessibles sur l'Espace Famille depuis www.agglo-saintes.fr



INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2023-2024

Elles sont à réaliser du 3 avril au 31 mai 2023

Le dossier est à télécharger sur l'espace famille : www.agglo-saintes.fr>rubrique Espace familles



AGENDA

08 mai 2023Cérémonie au monument aux Morts à 10h13 mai 2023Théâtre par la Bussacomédie à 20h3014 mai 2023Théâtre par la Bussacomédie à 15h30

14 mai 2023 Fête des épouvantails à partir de 14h (page 32)

27 mai 2023 Expo-vente Créa-Brico de 9h30 à 18h00

01 juin 2023 Réunion publique de bilan de mi-mandat à 19h

02 juin 2023 Préludes à partir de 15h et apéro concert à partir de 18h (page 33)

04 juin 2023 Brocante toute la journée

24 juin 2023 Marché gourmand à partir de 18h00 (page 32)

30 juin 2023 Kermesse des écoles du RPI

01 juillet 2023 Rando semi-nocturne des nounous et bout'choux

22 juillet 2023 Rallye de Saintonge

03 Août 2023 Ciné en plein air à Saint-Vaize (repli salle municipale de Bussac si mauvais temps)

29 septembre 2023 Spectacle de la Compagnie Coyote minute à 20h
01 octobre 2023 Bourse à l'enfance Nounous et Bout'choux
05 novembre 2023 Bourse aux jouets Nounous et Bout'choux

11 novembre 2023 Cérémonie au monument aux Morts



Les règles funéraires évoluent

Le droit funéraire a évolué grâce à un décret paru au Journal officiel le 6 août 2022 :

Ce texte prévoit notamment une réduction du délai d'attente pour qu'une mairie reprenne une concession funéraire de plus de 30 ans en état d'abandon.

Il passe de 3 ans à 1 an après que le constat d'abandon établi par la mairie ait été publié.

Cette mesure est destinée à permettre aux communes de reprendre des terrains affectés à des concessions qui se délabrent.

Au cours du mois d'avril, cette procédure va être débutée pour 3 ou 4 grandes concessions non entretenues de l'ancien cimetière. Bien entendu, elle peut être stoppée à tout moment avant l'échéance de 1 an, si des descendants se manifestent et s'engagent à restaurer et entretenir ladite concession.

La patience, la persévérance et l'attention sont nécessaires pour obtenir petit à petit un enherbage des allées du nouveau cimetière. Cette végétalisation permet, entre autre, la mise en valeur des sépultures (vert /gris), la réduction du temps alloué à l'entretien (tonte/ désherbage manuel ou chimique désormais interdit) et un aménagement favorable à la biodiversité.

A noter sur votre agenda

Au cours du temps, cette verdure gagnera aussi l'ancien cimetière.





■BIBLIOTHEQUE

Vous pouvez réserver vos livres en ligne!

La bibliothèque dispose d'un catalogue en ligne sur son site : https://mediatheque-

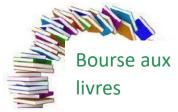
bussac.c3rb.org/

Vous pouvez y consulter la liste des ouvrages ainsi qu'effectuer jusqu'à 2 réservations de livres.



Bienvenue à 2 nouveaux bénévoles !

Nous sommes heureux d'accueillir 2 nouveaux bénévoles dans notre équipe: Erwann Bazin ainsi que Dominique Pontois viennent apporter une aide précieuse au fonctionnement de votre bibliothèque.



Le dimanche 16 octobre, nous avons organisé pour la première fois une bourse aux livres.

Un nombre important d'exposants se sont inscrits à cette journée. Nous regrettons cependant que cet événement n'ait pas eu le succès escompté car peu d'acquéreurs se sont présentés pour profiter des bonnes affaires et de l'achat de nouveaux livres.



Atelier créatif

Les mercredis 7 et 14 décembre, un atelier créatif a été proposé aux enfants à la bibliothèque.

Il s'agissait d'apprendre à fabriquer des étoiles de Noël avec les pages d'un vieux livre destiné à être détruit.

Malheureusement, une fois de plus, peu de curieux ont répondu à cette proposition.

Les épouvantails au départ de la bibliothèque :

Encouragés par le succès de l'an dernier, nous organisons une seconde fête des épouvantails le dimanche 14 mai prochain.

Un circuit au départ de la bibliothèque ponctué de questions sur le thème "Au fil de l'eau" donnera l'occasion d'exposer les épouvantails que vous aurez bien voulu fabriquer. Ils devront être déposés à la bibliothèque au plus tard le 7 mai. Ils seront installés par nos soins le matin du 14 mai tout au long du parcours.

Les plus beaux d'entre eux seront récompensés par un lot.

L'arrivée se fera à l'étang de Bussac où une buvette proposée par le foyer rural vous attendra.

Le départ échelonné du circuit se fera entre 14h et 16h.

Nous vous espérons nombreux pour cet événement.





■VIE PAROISSIALE

La signification de l'encensoir

Ce dernier semestre a été, hélas, marqué par le départ nombreuses personnes de notre commune. Beaucoup de familles ont été touchées et pleurent la disparition d'un être cher. Certains d'entre eux ont souhaité célébrer leur A-Dieu en église tandis que d'autres ont rejoint directement leur dernière demeure terrestre. Tous ont été accompagnés selon leur volonté avec le respect dû à chacun. En l'église, le prêtre ou son représentant, exécute un geste très symbolique, qui semble vraiment ancien et peut poser question, mais qui a une signification bien précise.

Il utilise de l'encens à l'aide d'un objet qui peut paraître curieux, en forme de petite lanterne :

l'encensoir



L'encens est une résine naturelle, issue d'un buisson, que l'on pose sur un charbon pour qu'elle dégage une odeur agréable. C'est une des pratiques les plus anciennes du culte. Sa fumée monte vers le ciel, figurant ainsi notre prière qui s'élève vers Dieu. Il est d'ailleurs écrit dans un psaume, « Que ma prière devant Toi s'élève comme l'encens ». Mais aussi, cette fumée rend honneur à la personne que nous accompagnons sur son dernier chemin, celui qui, pour le croyant, conduit à Dieu pour une autre vie, inconnue, mais espérée.

L'aumonerie

Si vous avez un proche hospitalisé, il existe sur place un service d'Aumônerie à l'hôpital, présent à la fois pour le malade mais aussi pour l'accompagnant, si nous avons besoin de parler, d'échanger, de recevoir ou non un soutien spirituel, ou, éventuellement prier.

Vous pouvez la joindre aux numéros suivants : 05.46.95.14.35 ou 06.27.77.74.95

(Sophie Grenier, Aumônier)

Rétable

Développement de salpêtre au niveau du retable

Une expertise est en cours pour nous aider à mettre en œuvre les mesures nécessaires à sa restauration et sa préservation. Le retable de Notre Dame de l'Assomption est classé et les derniers travaux de restauration remontent à 2002.



Horaires et lieux des messes

Nous rappelons que les messes dominicales sont affichées, chaque semaine, à la porte de nos églises. L'horaire reste toujours le même : 18 h. Pour Bussac, elles sont célébrées, chaque 4ème samedi des mois impairs: soit le 25 mars, 27 mai, 29 juillet, 23 septembre .



A noter le 2 avril la célébration des RAMEAUX et le 9 avril, jour de PAQUES.

Pour toute info:

Presbytère: 05 46 92 07 21 Père Salin: 06 07 14 05 21



ECOLE DE BUSSAC

Horaires d'accueil

BUSSAC SUR CHARENTE Les Maternelles (PS,MS,GS)	BUSSAC SUR CHARENTE Elémentaires (CE2, CM1, CM2)	SAINT VAIZE (GS, CP, CE1)
Matin : 8h55 – 11h45 Après-midi : 13h15 – 16h25	Matin : 8h55 – 12h15 Après-midi : 13h45 – 16h25	Matin : 9h00 – 12h00 Après-midi : 13h30 – 16h30
L'accueil des enfants s'effectue 10 minutes avant dans la cour. Le matin, à partir de 8h45 L'après-midi, à partir de 13h05	L'accueil des enfants s'effectue 10 minutes avant dans la cour. Le matin, à partir de 8h45 L'après-midi, à partir de 13h35	L'accueil des enfants s'effectue 10 minutes avant dans la cour. Le matin, à partir de 8h50 L'après-midi, à partir de 13h20

Conseil d'école du 1er trimestre

L'ordre du jour était le suivant :

- <u>1.</u> Présentation de l'équipe enseignante et du périscolaire
- 2. Effectifs et organisation de l'école
- 3. Bilan des élections des représentants de parents d'élèves au conseil d'école
- 4. Règlement du RPI
- 5. Plan de continuité pédagogique

- **6.** Bilan des évaluations nationales CP et CE1
- 7. Projet académique et activités physiques
- 8. Projets des classes
- 9. Budget-coopératives scolaires et crédit CDA
- **10.** Sécurité à l'école
- 11. Travaux
- 12. Questions diverses

Le détail du compte-rendu est consultable à l'école.

Activités réalisées ou à venir pour l'école :

De septembre à décembre:

- spectacle Coyote minute: l'atelier de Gepetto
- participation de l'école à "la grande lessive"
- cycle natation pour les CM1 et CM2
- sensibilisation aux dangers de la route à vélo pour les CM1 et CM2
- projets école et cinéma pour les CE2 jusqu'au CM2
- théâtre Le complexe du pingouin pour les maternelles

De janvier à juillet:

- goûter des rois en janvier avec fabrication de couronnes (maternelle)
- 10 mars: animation par l'infirmière scolaire "Aime tes dents" + explication de la puberté pour les CM1 et CM2

- sortie à la ludothèque
- théâtre L'éloge des araignées pour les CE2 jusqu'au CM2
- projet USEP du CE2 au CM2
- participation au projet Champs d'elles en lien avec la journée des droits des femmes
- participation sur une journée à la semaine du développement durable à Saintes pour les CM1 et CM2
- séquence sur la lutte contre le harcèlement scolaire avec intervention de l'équipe mobile de sécurité 17

A venir:

- participation à la fête des épouvantails.



Photos de la « grande lessive » des classes maternelles et élémentaires









L'Association des Parents d'Elèves des écoles de Bussac/Charente et Saint-Vaize



Le dimanche 26 Février l'Association des Parents d'Élèves a renouvelé sa distribution annuelle de viennoiseries et baguettes chez les parents d'élèves qui avaient préalablement commandé dans les villages de Bussac-sur-Charente et Saint-Vaize.

En tout, une centaine d'habitations a été livrée entre 7 et 9 heures du matin. Merci à tous d'avoir passé commande.

La nouveauté reconduite pour la deuxième année consécutive était d'étendre l'action aux habitants des deux communes.

Pour ce faire des distributions de bons de commande dans certaines rues principales des villages ont été testées et approuvées!



Par ailleurs la commune de Bussac nous a également proposé de relayer nos messages via l'application Panneau Pocket, ce que nous ferons avec plaisir à l'avenir.

Nous vous engageons donc à la télécharger sur votre mobile.

L'Association réfléchit déjà au moyen de communiquer plus fortement sur ses actions, mais vous pouvez déjà nous suivre sur Facebook:

« APE BUSSAC SAINT VAIZE »

pour être tenu au courant des événements.

La marche des Héros-Héroïnes qui devait avoir lieu le 26 mars, a été reporté en raison de la météo. Le prochain évènement organisé par l'APE sera bien sûr la kermesse de fin d'année qui aura lieu le 30 juin.



DEPART A LA RETRAITE D'UNE EMPLOYEE COMMUNALE

Les élus rendent hommage à Sylvie Allamargot

A l'automne, les élus ont souhaité rendre hommage à Sylvie Allamargot à l'occasion de son départ à la retraite.

En présence de quelques élus et collègues, un moment convivial a été organisé à la mairie.

La modestie de Sylvie a obligé le maire à insister pour la faire venir car elle ne pensait pas mériter cette mise à l'honneur.

Celui-ci a retracé son parcours au service de la commune depuis son recrutement par Guy Chapuis maire de l'époque.

Sylvie a occupé tout d'abord un poste d'agent d'entretien, puis elle a ensuite travaillé à la garderie et au restaurant scolaire.

Elle a laissé un excellent souvenir à toutes les personnes qu'elle a croisées durant ces années, que ce soit les élus, ses collègues, les parents d'élèves mais surtout les enfants avec qui elle avait une relation marquée par la bienveillance.





Discours élogieux du Maire pour cette employée pour son dévouement au service de la commune et des enfants qu'elle adorait (et qui lui rendaient bien).

Après avoir accompli avec beaucoup d'implication ces différentes missions au service de la commune et de ses habitants, Sylvie mérite de pouvoir profiter pleinement de sa nouvelle vie de retraitée.

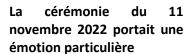
Nous la remercions très sincèrement pour le travail accompli, et lui souhaitons de couler des jours heureux durant les années qui viennent.





CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2022

Journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix



La semaine qui précédait, une cérémonie de ravivage de la flamme avait rassemblé de très nombreux maires du territoire dans la commune des Gonds en présence de Madame Patricia Mirallès, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire.

A cette occasion, la flamme du soldat inconnu a été remise à chacun des élus afin qu'il la dépose à son tour sur le monument aux morts de sa commune.

De nombreux Bussacais avaient répondu à l'invitation de la Municipalité, parmi eux de nouvelles familles que nous avons eu le plaisir d'accueillir.





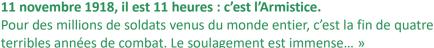
Comme à l'accoutumée, les musiciens de **l'ADMS** ont accompagné ce moment d'hommage.



Les premiers mots du message du ministre de la défense et de la secrétaire d'état aux anciens combattants étaient :

« La nouvelle de la Victoire se répand à la volée dans tout le pays, de clocher en clocher. L'écho du clairon vient d'annoncer la fin d'un conflit qui a éprouvé le monde et décimé les Hommes.

La fureur du canon s'est enfin tue, couverte par un immense éclat de joie ».





Aux combattants d'hier et à ceux d'aujourd'hui, comme à leurs familles et ayants-droits, la Nation doit continuer d'assurer réparation, reconnaissance et droit, comme l'a voulu le Président de la République.
Cette année deux soldats morts pour la France au Mali : le

pour la France au Mali : le maréchal des logis chef Adrien Quélin et le brigadier-chef Alexandre Martin ont été honorés pour leur sacrifice.



CEREMONIE DES VOEUX

Bilan, projets et médailles...

En janvier, la première cérémonie des vœux de l'équipe municipale s'est tenue dans la salle du conseil de la mairie, en présence des membres des associations, du personnel communal, des représentants de la gendarmerie, des élus départementaux et régionaux...

Jean-Luc Marchais, maire de la commune, a fait le bilan de l'année écoulée qui a été riche en animations et en réalisations.

Il a ensuite énoncé les différents projets en cours qui vont baliser la vie communale durant les prochains mois :

- nouveaux aménagements de voirie,
- construction de la résidence partagée pour personnes âgées portée par Ages et vie,
- acquisition du cabinet médical
- animations qui auront lieu à partir du printemps et jusqu'à l'été.

Jacky Emon, conseiller régional, Corinne Etourneaux et Fabrice Barusseau conseillers départementaux ont ensuite évoqué à leur tour la place de la Région et du Département dans les différents projets ou dans l'accompagnement qu'ils apportent aux communes.

La deuxième partie de cette cérémonie a été consacrée à la remise de médailles à plusieurs récipiendaires pour 20 ans de service au profit de la commune :

Maria Ferreira, secrétaire de mairie,

Corinne Gélicus, agent d'entretien,

Christophe Dourthe, élu de 1995 à 2020, maire de la commune de 2001 à 2020,

Françoise Durand, première adjointe, élue municipale depuis 1989,

Jean-Luc Marchais, maire, élu municipal depuis 1995.

Pour conclure ce moment la galette des rois et le verre de l'amitié ont été partagés par les personnes présentes.







PREVENTION DU SUICIDE

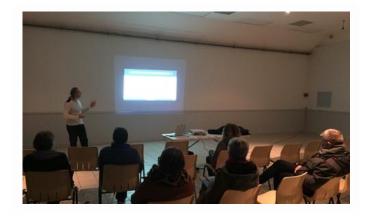
Conférence par Christian Nicaud

Dans le cadre des 27èmes journées nationales de prévention du suicide, le jeudi 16 février, Monsieur Nicaud, domicilié sur la commune et titulaire d'un diplôme universitaire en suicidologie délivré par l'université Paris-Descartes est intervenu lors d'une conférence organisée à la salle municipale.

Son exposé a permis d'aborder les différents aspects pouvant pousser à un passage à l'acte.

Il a ensuite répondu aux questions des personnes présentes.

Nous le remercions de son intervention.





CYBERSECURITE

Intervention de la gendarmerie

Le jeudi 23 février, le lieutenant Alonzo du Groupement de gendarmerie de la Charente Maritime est intervenu à la demande de la municipalité devant un public nombreux sur le thème de la cyber sécurité.



- 1. Protégez vos accès avec des mots de passe solides (éviter les dates d'anniversaire ou les suites « 1234 »)
- **2. Sauvegardez vos données** régulièrement (sur des clefs USB, des disques durs de préférence)
- **3.** Appliquez les mises à jour de sécurité sur tous vos appareils (PC, tablettes, téléphones...), et ce, dès qu'elles vous sont proposées
- 4. Utilisez un antivirus
- 5. Téléchargez vos applications uniquement sur les sites officiels (par exemple : Google Play)

A partir d'exemples concrets, il a expliqué les différents risques encourus par les utilisateurs d'Internet.

Il a préconisé de précieux conseils afin de se prémunir au maximum des risques encourus et de leurs graves conséquences.

Ce temps d'échange a permis de mettre en évidence la réalité de la menace. Si vous êtes victimes d'un acte de cyber malveillance plusieurs solutions s'offrent à vous.

Sur le site **cybermalveillance.gouv.fr**, vous pouvez effectuer un diagnostic en ligne, être mis en relation avec un professionnel ou une assistance, signaler une escroquerie en ligne ou un contenu illicite sur Internet, obtenir toutes les informations pour déposer plainte et échanger avec un gendarme.

Néanmoins, 10 mesures essentielles peuvent être dès à présent mises en place pour assurer votre cybersécurité, prenez en connaissance ci-dessous.

- **6. Méfiez-vous des messages inattendus**, vérifiez les données de l'expéditeur et ne jamais ouvrir les liens hypertextes si le contexte vous semble suspect.
- **7. Vérifiez les sites** sur lesquels vous faites des achats, évitez d'enregistrer vos données bancaires
- 8. Maîtrisez vos réseaux sociaux (éviter de conjoindre les comptes, attention à la diffusion de données sensibles et veiller à avoir des mots de passe différents)
- 9. Séparez vos usages personnels et professionnels
- 10. Évitez les réseaux WiFi publics ou inconnus



ZOOM SUR QUELQUES PROFESSIONNELS

De plus en plus de Bussacais se mettent à leur compte en créant leur entreprise

La commune n'a pas toujours connaissance de la création de nouvelles entreprises ou activités sur son territoire. Ces derniers temps, certains professionnels se sont manifestés pour avoir un encart ou une présentation dans notre journal. C'est avec plaisir que nous vous présentons quelques-uns de ces Bussacais, récemment installés pour la plupart.

N'hésitez pas à faire appel à leurs services!







Milloou

Décoratrice d'intérieur

Elle aide ses clients, particuliers comme professionnels à concevoir et se projeter dans leur intérieur. Les projets peuvent aller de la simple décoration de chambre au réagencement complet de maison en passant par la sélection des matériaux, du mobilier, des couleurs, etc.

Sa mission est d'être à l'écoute des besoins et envies des clients et de leur proposer des croquis en perspective leur permettant de se projeter pour pouvoir enclencher leurs travaux avec un support papier qu'ils peuvent transmettre aux artisans.



Découvrez une partie de ses réalisations sur : www.m-décoration.fr



Milloou décoration



0761287477



Emilie MORINAUD **Photographe**





Passionnée par la photo, Emilie la pratique d'abord en autodidacte pour ses loisirs tout en suivant des formations. Puis l'idée d'en faire son métier s'est imposée et elle a installé

son studio en décembre dernier, chez elle, 19 chemin des judets.

Elle vous propose de capturer de jolis souvenirs sur papier que ce soit à l'occasion de grossesse, portrait, réunion familiale, ou quelque soit l'évènement...

Pour la contacter : 06 99 29 47 94 emiliemorinaud.photographe@gmail.com



Emilie Morinaud Photographe



emiliemphotographe17



Florence KEROULLE Mon p'tit meuble

Passionnée par les vieux objets, le design et les brocantes, mais aussi soucieuse de nos impacts de consommation, elle a eu envie de créer une entreprise qui allie son goût pour la décoration et l'écologie.

'Mon p'tit meuble' vous propose de moderniser et dépoussiérer vos anciens meubles, grâce à l'aérogommage (procédé de décapage écologique du bois et du métal, qui utilise des abrasifs naturels), votre mobilier retrouve une seconde jeunesse. Peintures, vernis, cire... rien ne lui résiste!

Des trésors se cachent dans vos intérieurs, il est temps de les mettre en valeur !

Aérogommage sur bois et métal et relooking de petit meuble

06 87 85 16 23 monptitmeuble@gmail.com



Avant Après



Yann POUVREAU **Diagnostiqueur Immobilier**

Diagnostics vente et location

DPE – ERP- Electricité – Gaz – Loi Carrez/Boutin Repérage Amiante – Plomb – Termites

Après une expérience de 15 ans dans le bâtiment au sein d'un bureau d'étude, Yann met a mis à profit ses connaissances en créant son Cabinet de Diagnostic Immobilier « YDIAG » pour réaliser les Diagnostics nécessaires lors de la mise en vente ou location d'un bien immobilier, et intervient sur l'ensemble du département.





06 76 07 81 37 ydiag@outlook.fr

27 Chemin des Guilloteaux 17100 BUSSAC sur CHARENTE

Chez Fred

Poissonnier

Tous les jeudis matin et maintenant les dimanches

matin, Fred vient s'installer sur le parking devant Vival. Il vous propose des poissons et crustacés en arrivage direct de petits bateaux de Royan et la Cotinière, avec le sourire en prime! Venez le rencontrer.

Vous pouvez lui passer commande au 06 08 22 18 42







Christian NICAUD

Association Écoute Émoi

Depuis 2012, il écoute les personnes en mal être au sein de l'association « Ecoute Emoi » qu'il a créée. Les différentes formations certifiantes qu'il a suivies, lui permettent de proposer un accompagnement thérapeutique basé sur une approche éclectique afin d'être au plus près des besoins de la personne.

06 31 49 09 10 24h/24 - 7j/7

Praticien certifié IPHM en programmation neuro-linguistique Thérapie cognitive-comportementale Titulaire du DU de Suicidologie







Mathilde CHAGNON **Equithérapie**

Psychologue - Neuropsychologue -Equithérapeute Little Ranch – Centre de médiation Equine **Bussac sur Charente**

Tél: 06 83 89 02 88

Site internet / Facebook / Instagram Psychologue.net



Praticienne en thérapies brèves par la médiation équine, Mathilde vous propose accompagnement thérapeutique innovant au contact des chevaux qui sont éduqués continuellement à cette pratique.

« Equineuropsy » accueille à tout âge de la vie à partir de 6 ans.

Bon anniversaire Vival!

Et oui, déjà 1 an que Nadia et Olivier se sont installés à Bussac et ont réussi à faire de leur commerce un lieu de vie incontournable de la commune.



Chacun y vient faire quelques achats, boire un café, acheter son journal ou porter un colis, et c'est l'occasion de se croiser et de se donner des nouvelles. Ils ont complété leur offre avec la vente d'huîtres le samedi et le dimanche matin.

Nous rappelons également qu'ils sont agréés pour encaisser les paiements de proximité pour les factures qui ont un QR code, telles que amendes, cantine, hôpital...

Bien entendu, le commerçant n'a aucun accès à vos données personnelles, il se contente de scanner le QR code. Ce système évite l'envoi de chèques et le risque de perte.



Pour remercier leurs clients à l'occasion de ce 1^{er} anniversaire, Olivier et Nadia ont offert un café à leurs clients le dimanche 26 mars ainsi que le journal Sud Ouest le vendredi 24 mars.

Le 21 juin, jour de la fête de la musique, une animation musicale sera proposée à partir de 18h30 avec une chanteuse Bussacaise bien connue.



■ CHEMIN DES EPOUVANTAILS

A découvrir, dimanche 14 mai à partir de 14h



Après le succès de l'année dernière, sur une idée des bénévoles de la bibliothèque, la commission culturelle associée au foyer rural a décidé de renouveler cette animation.

Nous comptons sur votre participation pour fabriquer votre ou vos épouvantails et les apporter jusqu'au 07 mai à la bibliothèque. Ils seront installés, dimanche 14 mai, sur un circuit qui partira de la bibliothèque et qui se terminera à l'étang.

Sur le parcours, vous pourrez élire le plus beau et répondre aux questions devant chacun d'eux. La compagnie Coyote minute animera le parcours et Bruno Soulet racontera des histoires au bord de l'étang.

Le foyer rural assurera la partie restauration (gâteaux et boissons).

De nombreux lots récompenseront les participants qui auront trouvé les bonnes réponses au questionnaire et les plus beaux épouvantails.

Cette année, la commission s'est lancée dans la fabrication d'épouvantails en bois flotté. Ils ont été installés depuis le samedi 18 mars sur le parterre en face de la salle municipale.

Nous comptons sur vous pour créer de nombreux épouvantails et partager cette journée.

■MARCHE GOURMAND

Pour aborder l'été de façon festive ...

La commune associée au foyer rural organise une soirée festive et gourmande, samedi 24 juin.

Une douzaine de commerces très variés fromager, (boulanger, maraîcher, ostréiculteur) vous proposera des produits de la région à manger sur place complétés par les foodtrucks Le Jam et Thaïfood, l'épicerie Vival et la caravane Food and wine.

Le foyer rural tiendra la buvette.

Des tables et des chaises seront à votre disposition, pensez à amener vos couverts et vos assiettes!

La soirée sera animée par le groupe Rire Rêveur (magie et karaoké) et un feu d'artifice offert par le Foyer Rural clôturera la soirée!

Venez nombreux apprécier cette 2è édition!





COMPAGNIE COYOTE MINUTE

L'atelier de Geppeto

Le 13 décembre 2022 La compagnie Coyote Minute s'est installée pour deux jours dans la salle municipale pour répéter son spectacle « L'atelier de Geppetto » contes et musique.

La compagnie a offert la possibilité aux élèves de l'école de pouvoir assister à son spectacle, pour leur plus grand plaisir. Un grand merci à Bruno Soulet pour ce bon moment offert aux enfants!



LES PRELUDES

La musique s'invite dans la cour du Presbytère, vendredi 02 juin à partir de 15h

Pour la deuxième année consécutive, l'Agglomération de Saintes s'associe au centre culturel de rencontre de l'Abbaye aux Dames, pour proposer aux territoire, habitants du événements musicaux gratuits différents dans lieux de patrimoine. 4 ensembles de musique de chambre, composés de jeunes prodiges européens, viendront se produire et échanger avec le public. Ils vous feront partager leur passion pour la musique classique et vous réservent quelques œuvres « clin d'œil » choisies pour le final.

L'après-midi à partir de 15h: Venez revivre les concerts du festival de Saintes bien installés dans des transats grâce aux siestes sonores en bas du puits à 2 étages et laissez-vous transporter dans son univers musical.

A partir de 18h:

Rendez-vous à l'étang, où vous pourrez vous restaurer au son d'un **concert Pop Rock Folk** proposé par Christine Chabot et son groupe musical « Commun accord ».

A 20h30:

Dans la cour du Presbytère, installez-vous confortablement pour écouter Harmos Wind, un quintette à vents (qui sera présent au Festival de Saintes en juillet) avec au programme F. Devienne, A. Reicha et des airs polonais et australiens d'O. Kolberg.

En fin de soirée :

Retrouvez les musiciens autour d'un **temps convivial** devant l'église, organisé par la Municipalité.



En cas de pluie, l'avant concert aura lieu dans la salle Municipale et le concert dans l'église



LES PECHEURS SAINTONGEAIS

L'assemblée générale de l'association de pêche s'est tenue le 10 février à Saintes.

A la fin du mois de janvier, les membres de l'association de pêche ont installé des cages dans l'étang destinées à accueillir de nouveaux poissons.

250kg de gardons et 20kg de tanches ont ainsi été mis à l'eau.

Le site de l'étang de pêche est devenu un lieu prisé. Des familles ou des groupes venant de Bussac ou des communes du secteur ont plaisir à profiter du cadre apaisant.

Des nichoirs à oiseaux, des bancs, des tables, de nouveaux arbres viendront prochainement enrichir le site





Le vendredi 2 juin, l'étang de pêche sera le cadre d'un apéro concert offert par la commune à partir de 18h.



■ VISITE « ENQUÊTE » à BUSSAC

Une visite guidée instructive et amusante de 7 à 107 ans !

Organisée par l'office de tourisme, cette visite d'un nouveau genre, permet de découvrir certains villages aux alentours de Saintes, dont celui de Bussac sur Charente.

En participant à une enquête, découvrez un village, son histoire, ses habitants, ses activités d'autrefois, et trouvez le coupable du larcin dont parle tout le pays!

Imaginez...

Bussac, été 1863, un tableau de Gustave Courbet a disparu. Le peintre séjournait chez son ami Etienne Boudry, amateur d'art.

Au château, à l'église, à la ferme, chacun a une bonne raison de vouloir dérober le tableau.

Mais qui est passé à l'action ?

Suivez le guide à travers l'histoire du village et la vie du célèbre peintre pour retrouver l'œuvre.

Dates et infos pratiques :

MARDI 11 AVRIL JEUDI 13 JUILLET Durée 1h30 environ





€ Adulte 7 €



Enfant < 12 ans gratuit accompagné d'un adulte



Billets disponibles à l'Office de Tourisme de Saintes, place Bassompierre.

Vente en ligne: https://billetterie.saintestourisme.fr/visites/visites-enquetes

Places limitées - Pas de billetterie sur place.

Le lieu de rendez-vous vous sera communiqué après votre inscription.



VIE ASSOCIATIVE

FOYER RURAL Le mot de la présidente

Enfin nous revivons !!!!

Notre Foyer Rural est heureux de pouvoir retrouver son allant d'avant COVID. Nos adhérents sont de retour et de nouveaux viennent profiter pleinement de nos activités.

Quel plaisir de faire vivre notre commune et surtout de pouvoir permettre à tous de se retrouver pour partager de bons moments! Nous sommes une équipe de bénévoles et notre association a besoin de nous tous pour continuer d'exister. En ce début d'année, nous avons organisé un loto.

Notre section théâtre prépare son spectacle pour le mois de mai, nos créatrices de Créa Brico organisent des ventes régulièrement, notre brocante et la marche semi nocturne animent le mois de juin.

Nous organisons avec la mairie des manifestations communes telles que la fête des épouvantails, la fête de l'été et son marché gourmand, où nous offrons à tous les Bussacais un feu d'artifice.

Nous avons besoin de retrouver de la vie et nous avons la chance d'avoir des infrastructures qui



nous permettent d'offrir des activités variées à moindre coût. La liste complète de nos activités et les référents se trouvent sur le site de la mairie et nos portes sont grandes ouvertes aux nouveaux venus.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour partager avec nous de bons moments conviviaux et sportifs. 2023 se présente sous de bons auspices pour notre Foyer Rural.

Au plaisir de vous croiser lors de nos manifestations.

Anne NAVARRO

FOYER RURAL Section gymnastique

Nous avons retrouvé notre salle de gym à l'école et quel plaisir tous les mercredis à partir de 19 h d'entretenir notre corps pour garder la forme !





Nous travaillons dans la bonne humeur et chacune à son rythme.

Christophe, notre coach adapte ses cours à nos sportives de 40 à 91 ans.

Les hommes sont également les bienvenus ...



VIE ASSOCIATIVE

Section Théâtre

Deux représentations en mai!

La Bussacomédie travaille activement à préparer la représentation qu'elle donnera en mai prochain.

La troupe de théâtre du Foyer Rural de Bussac donnera 2 représentations dans la salle des fêtes de la commune :

le samedi 13 mai 2023 à20h30 le dimanche 14 mai à 15h30.

Au programme:

Des comédies sur le thème du couple.

Venez nombreux!





Section Créa Brico

Venez découvrir les objets imaginés par la section du Foyer Rural « Créa-Brico » au cours de son expo-vente, le samedi 27 mai de 9h30 à 18 h sans interruption, à la salle municipale. La carte bancaire, comme moyen de paiement est acceptée.



Jumelage

La section Jumelage a officiellement pris fin l'an passé mais les liens restent. Pour la dernière fois dans le Bussac Info ,Guy Devins a tenu à adresser un message aux Bussacais:

Chers amis bussacais,

Je profite de ce Bussac-info pour vous donner des nouvelles de vos amis oronais. Nous avons vécu une superbe dernière semaine officielle à Oron-la-Ville en septembre. Quelques flashs-souvenirs : la visite d'une ferme d'élevage de cerfs, suivie d'une bonne fondue dans un chalet d'alpage ; la découverte de la ville de Neuchâtel en petit train touristique et une balade en bateau sur le lac avec déjeuner à bord ; la soirée-raclette à Oron-le-Châtel ; la découverte de l'Oberland bernois en train et en car depuis Montreux vers Zweisimmen – Frutigen avec la visite du Tropenhaus; la balade dans le Lavaux en petit train, puis la visite des mines de sel de Bex. Bien sûr, il y a eu d'autres activités en plus petits groupes tout au long de cette semaine qui s'est conclue par le repas d'adieux du samedi soir. Vous avez pu lire dans le dernier Bussac-info le discours de Pascal Monget que je tiens à remercier sincèrement pour ses mots touchants et émouvants. Il a réussi à en faire pleurer quelques-uns! Merci beaucoup, Pascal!

Quel avenir ? Du côté suisse, nous avons décidé de continuer à nous rencontrer deux fois par année : au début février pour notre souper interne et au mois de septembre pour notre broche.

Les voyages individuels Oron — Bussac ou Bussac - Oron ne seront pas abandonnés, car l'amitié est indestructible. Les portes seront toujours ouvertes ! L'avenir nous le dira.

Je vous envoie les meilleures amitiés oronaises.

Guy, le président.















ASSOCIATION « NOUNOUS ET BOUT'CHOUX »

Dates à retenir

Randonnée semi-nocturne le 01/07/2023 Bourse aux jouets le 05/11/2023

Bourse à l'enfance
le 01/10/2023
Contacts: 06 02 23 42 92 – 06 15 02 41 43

ASSISTANTES MATERNELLES BUSSACAISES (liste fournie par la PMI)

BIENAIME	Virginie	15 chemin de l'Espérance	06.29.72.23.93
BONNET	Valérie	6 rue du Renclos	06.22.12.00.64
CECCONI	Christelle	41 chemin des Chaumes	06.34.17.33.29
CHARDAN	Maria	8 impasse de la Cuelle	05.46.97.70.38
HAMAMI	Corinne	25 chemin de la Grande Porte	07.80.49.50.10
LEBLANC	Corinne	21 chemin de l'Espérance	06.61.70.77.25
MOISY	Lydie	10 chemin des Carrières Rochefollet	05.46.91.78.77
PICOT	Patricia	9 chemin de la Grande Porte	05.46.93.01.36
PORTES	Christine	44 chemin des Chaumes	05.46.93.22.81
TESSIER	Claudette	2 chemin de l'Escambouille	06.73.26.16.59

MAM

Maison d'Assistantes Maternelles

Votre MAM de Bussac est heureuse d'accueillir vos enfants de la naissance à la rentrée scolaire dans un cadre chaleureux et jovial.

Nous aidons les enfants à grandir et à s'éveiller grâce à de multiples activités adaptées à leur âge.

Nous vous invitons à découvrir notre univers sur Facebook ou Instagram où nous sommes très actives.

Pour tout renseignement, nous restons disponibles :

Par mail: <u>lacompagniedespitchouns@gmail.com</u>
Par téléphone: 0619377970 ou 0689379474
Via notre page Facebook et Instagram:
« Mam La Compagnie Des Pitchoun's »





L'ABEILLE SAINTONGEAISE

Vigilance et persévérance pour lutter contre le frelon asiatique !

Le frelon asiatique est toujours très présent sur tout le territoire national et réclame une action de l'ensemble de la population pour diminuer son impact sur l'entomofaune et plus particulièrement pour éviter une prédation trop importante sur nos abeilles mellifères, principales actrices de la pollinisation des plantes.

A Bussac sur Charente et sur de nombreuses communes limitrophes le piégeage des reines fondatrices est de plus en plus présent et demande une nécessaire persévérance pour continuer cette action. Tout relâchement crée les conditions d'une reprise du développement du frelon asiatique. Merci donc à tous ceux qui mettent un ou plusieurs pièges dans leur jardin en respectant les périodes de piégeage : au printemps de début mars à fin mai et de début septembre à minovembre, pas de piège actif pendant l'été.



La recette:

Si le mélange bière, vin blanc et sirop de fruit est toujours d'actualité, j'ai testé une nouvelle recette qui donne de meilleurs résultats. A savoir : mélanger dans 2 litres d'eau, 1 kg de sucre cristallisé et 30 à 40 g de levure de boulanger. Laisser fermenter à température ambiante pendant 4 jours. Ajouter ½ litre de vin blanc avant de placer le mélange dans le piège.

L'autre moyen de lutte très efficace, c'est la destruction des nids. L'idéal étant de repérer les nids à leur début de construction, c'est-à-dire au printemps. C'est pendant cette période qu'il faut être vigilant et regarder sous les avant-toits, sous les toits des hangars et de toute construction qui propose un abri permettant à la reine de commencer la construction d'un nouveau nid.

Ce nid souvent pas plus gros qu'une balle de tennis est facile à détruire. En cas de découverte vous pouvez appeler la mairie ou moi-même pour faire le nécessaire.

Merci de votre attention et de votre investissement. Bien cordialement.

Le président, Jean-Louis Renard-0607481625.

RAPPEL: La mairie offre un piège à chaque foyer bussacais qui souhaite l'installer sur son terrain.

LUTTE CONTRE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN

La campagne 2023 a débuté!

Toute inscription doit se faire avant le 10 Août 2023.

Coût du traitement :

De 1 à 5 arbres : 60€
De 6 à 10 arbres : 80€
De 11 à 15 arbres : 105€
Au-delà de 15 arbres sur devis

Pour envoyer un bulletin d'inscription, contactez FREDON Charente-Maritime sur leur site internet dans l'onglet « contact » ou par mail :

fredon.charente-maritime@orange.fr









REVUE DE PRESSE

SUD OUEST JANVIER 2023

AGGLO JANVIER 2023



sonnel pour leur annoncer ces changements en fin d'année

C'est donc la hausse du coût de l'énergie qui vous pousse à cette décision? Oui. La hausse du prix des ma-tières premières, c'était gérable. tention à tout, de ne pas chauf-fer le four pour rien. J'ai l'impres-sion de passer pour une vilaine sorcière. Ce n'est agréable ni pour mes salariés, ni pour moi! Tout le personnel comprend la struction. Le l'en remercie, et situation, je l'en remercie, et joue le jeu. Ce n'est pas en aug-

Vous irez manifester devant le ministère des Finances à Paris lundi 23 janvier?

Absolument, je vais m'y rendre avec une de mes salariées. Je ne peux pas envisager de ne pas y

Philippe Brégowy

BUSSAC-SUR-CHARENTE

Projets et festivités ne manqueront pas en 2023

Élus en juillet 2020, Jean-Luc Marchais, premier magistrat de Bussac-sur-Charente, et sa nouvelle équipe ont enfin pu présenter leur première céré-

presenter leur première cérè-monie de vœux. Ils ont eu lleu dans la salle de la mairie, ce mercredi Il Janvier. C'est sous les regards atten-tifs d'une cinquantaine d'invi-tés dont Jacky Emon, con-seiller régional, Corine Etour-neau et Fabrice. Barusseau seiller regional, Conne Etour-neau et Fabrice Barusseau, conseillers départementaux du canton de Chanier et de Christophe Dourthe, maire ho-noraire que Jean-Luc Marchais a commencé son discours, mettant en avant que cet exer-cice n'était pas très facile au re-gard de course passait dans gard de ce qui se passait dans le monde (guerre aux portes de l'Europe, crise sociale et cli-matique, etc.). Mais qu'il fallait se dire que la commune restait

se dire que la commune restait encore un lieu de vivre ensemble ou l'on pouvait encore porter des projets.

Puis Il précisa qu'aux regards des succès festifs de 2022 tels que les spectacles de rue, le marché gourmand, le railye auto de Saintonge et les baptêmes en partenariat avec la prévention routière, ils seraient reconduits en 2023.

Une année qui commencera



fort, avec l'achat du cabinet fort, avec l'achat du cabinet médical qui désormais sera pi-loté par la municipalité avec des loyers qui couvriront les frais d'emprunt. Il y a aura aus-si la construction dans le censi la construction dans le cen-tre bourg de la résidence par-tagée Âge et vie avec 16 apparte-ments, une salle repas et la présence d'une maîtresse de maison à plein temps. Elle sera chauffée par la chaufferie bois ènergie en fonction depuis 2007, qui allimente déjà l'école, la maître les sreliers la MAME. la mairie, les ateliers, la MAM et le logement communal.

ExtensionUn projet d'isolation et d'extension va permettre de chauf-

fer aussi la salle municipale dont la toiture de 300 mètres carrés va aussi être pourvue de panneaux photovoltaïques, qui dans le cadre d'un finance-

qui dans le cadre d'un finance-ment participatif permettront à la population de sy associer. Puis, juste avant le partage de la galette des rois, Maria Fer-reira, adjointe administrative, Jean-Luc Marchais et Christo-phe Dourthe se sont vus re-mettre par les conseillers pré-sents des médailles échelon « Argent » d'honneur régional, départemental et communal à titre de récompense pour titre de récompense pour leurs vingt années aux services des collectivités. Francis Berry

16 CHARENTE-MARITIME

La démolition de la maison du garde-barrière est un crève-cœur

Inhabitée depuis cinq ans, la maison du passage à niveau (PN) 242 doit bientôt être démolie, La mairie de Bussac-sur-Charente aurait bien voulu l'acquérir, tout comme une habitante, mais impossible

« On nous demande de valoriser le bâti ancien. Avec ce cas, disons que c'est contradictoire »



SUD OUEST FEVRIER 2023

Élagage brutal à Bussac-sur-Charente : « On est halluciné »

L'élagage mené par un sous-traitant de la SNCF depuis le début de l'année aux abords des voies a pris des proportions trop importantes.



I serait aisé de parler, malicieu-I serait aise de parfer, malicieu-sement, d'un massacre à la tronçonneuse, si les travaux qui suscitent l'émoi au sein de la com-mune de Bussac-sur-Charente n'avaient été menés avec une pelle sur chenilles, une cisaille forestière permettant la coupe d'un arbre au ras du sol en maintenant le tronc. ras du sol en maintenant le tronc. « Mais au fond, l'expression n'est pas si loin de la réalité », déplore le maire de la commune, Jean-Luc Marchais.

Tout avait pourtant bien commencé, début janvier, lorsque des émissaires de la SNCF et un de leurs sous-traitants ont été reçus en mairie pour évoquer les nécessaires travaux d'élagage aux abords des voies SNCF qui traversent la commune sur cinq kilomètres. « Les travaux ont commencé en février, et se sont accélérés début mars, précise l'édile. Ils ont com-mencé à abattre beaucoup, et à broyer ce qu'ils abattaient.»

Seulement voilà, les travaux d'élagage ont quelque peu dérapé. « Ils se sont attaqués aux arbres qui menaçaient le passage des trains, mais aussi à des arbres très éloignés de la voie, dont des chènes énormes. À cet instant, on était bien loin d'un enjeu de sécurisation des voies, grince lean-Luc Marchais. On est

La mairie a d'ailleurs recu de nombreux appels furibards d'ha-bitants, et a dû expliquer au cas par cas que ces travaux n'étaient pas de son ressort, bien que l'éla-gage ait porté sur des parcelles communales, ainsi que sur d'autres appartenant à la SNCF, mais aussi des particuliers.

Les travaux suspendus jusqu'en septembre

autour de la préservation de l'envi-ronnement et de la biodiversité, que automa de la biodiversité, que la SNCF parte dans ce genre de true, c'est sidérant », poursuit, indigné, l'édile, qui a immédiatement convoqué en mairie la SNCF et son sous-traitant. « Depuis, les travaux se sont arrêtés, mais ils n'ont pas fini. Ils ont dit qu'ils reviendraitent en septembre. »

Ce n'est pas le premier accto-chage entre la commune et la SNCF. Il y a quelques mois, l'enterprise ferrovaire avait décidé, contre l'avis de la commune, de raser une maison de garde-barrière aux abords d'un passage à niveau.

aux abords d'un passage à niveau.

« Je ne sais pas si la SNCF en a après
Bussac, mais ça fait beaucoup »,
ironise le maire avec tristesse.

Jonathan Roger

22 SAINTES ET GRANDE SAINTONGE

BUSSAC-SUR-CHARENTE

HAUTE-SAINTONGE

MARS 2023

« La végétation a été coupée n'importe comment »

Une entreprise mandatée par SNCF Réseau a coupé la végétation pour sécuriser les voies. Les habitants ont vu leur paysage chamboulé, non sans un certain émoi. La SNCF répond



I lo ont trop coupé i On a

I lo ont trop coupé i On a

I lo soiseaux, il faut bien
qu'îls se poisent que
part, dêja qu'îon în a plus
d'air », balance Frantz Ricard
sassis au composir du multiservice, tenu par Olivier et Nadia
pluon, à flusac-ceir Charente,
prion, à flusac-ceir Charente,
prion, à flusac-ceir Charente,
prion de ses congénères, le Bussacias, la petite soiseantediane, n'à pas comptés pourquosi l'entreprise serpe, mandazaine, n'à pas comptés pourquosi l'entreprise serpe, mandate par la Note pour «maltriser
la végération aux abords des
voies ferretes », a coupé auxoi
franchement, ells ont rout ratipoisé. Coupé, oui, mais de facon raisonnable », renchériel

Catantendinus ».

**Catastrophique **

Bepuis le courant du mois de lanvier au 3 mars (mais en pause depuis le 2 mars), l'empeure propus le marsi, l'ansie en pause depuis le 2 mars), l'empeure propus le 2 marsi, l'empeure propus le 2 marsi, l'empeure propus de ces travaux qui n'empeure que l'empeure par yis-innetters de voie le la l'empeure par yis-innetters de voie le l'empeure par yis-innetters de voie le l'empeure par yis-innetters de voie le l'empeure que un mairine, et les habitants penintales que c'était de nouretts a coordant par l'empeure que l'empeure que l'empeure que l'empeure par yis-innetters de l'empeure par yis-innetters de l'empeure par yis-innetters de l'empeure paus de l'empeure par yis-innetter de l'empeure paus de l'empe qui sont contents «, constate saient que c'était de notre fait, cours pour des gens qui ont les cinq ans, ils récoltaient du nadia Piron, qui a repris le mul-raconte-t-il. On a dû expliquer abusé au niveau de leur coope, bois de chauffage, »

demier. « Carastrophique i , reschérit son compagnor i , rentcowerre, Tallichourg, Saint-Valte, les communes voi-sines aussi sont rouches. Indra, za ans, qui habite saint-value; a cerégalement dubiant quarta la méthode employée : « Au pire, ils auraient pur élaquer mais pas couper, s'étonne-ed.

α Les habitants pensaient que c'était de notre fait »

je suis chasseur, et les palom-bes, je në valis plus en voir 1 » Thierry lui, se veur optimiste : « Ça repousse et puis si le bois récupéré peur être urilisé pour chauller. » Trois cas se présen-tent : le bois est évacue, broyé ou laissé sur place.

qu'on n'y était pour rien. « Your aussi excédé par la manière, le premier édie à organisé la premier édie à organisé la premier édie à organisé la manière avec SNGF Réseau, qui « a compris son mécontentement », et seppe. « l'explication avancée m'a mayennement convaincu, pourousié. I. le fong des voies, comme la végétation est trop dense, des ambres se fragilitare et des branches peuvent tons sur les voies, « il y aurait eu en conséquence s; sir y aurait eu en conséquence s; liscidente en 2022.

portage de la companya de la corte en companya de la corte de la corte en companya de la corte del la corte de la corte del la corte de la co

Pour Pierre Testes, le maire de Taillebourg : es trasauc, « C'est du délire !» L'élu racome avoir dû, par le passé, déposer des re-

SNCFRÉSEAU

a à BUSSAC, ON VA LAISSER LA
NATURE REPRENDRE SES
DROTTS = Co sont des enérois
to des antres d'environ to m à
5 m des voies, répond SNCF Réseau. C'est pour obtier les chubse
d'arters son tes voies. La second
d'arters son tes voies. La second
tamblisse ces tous la second
tamblisse ces tous des particulars
tous maltrisse de la végletation à la
maintenance. L'este, c'est de
maitrisser ces tots gandes arbers et
de maintenance l'este, c'est de
maitrisser ces tots gandes arbers et
de maintenance. L'este, c'est de
maitrisser ces tots gandes arbers et
de maintenance. L'este, c'est de
maintenance. L'este, c'est de
maitrisser pour being pour faire
tenemente pas courant. Central
rement à ce que pensant los generanement à ce que pensant los generanement à va un certain nombre de
proclubuses. Aunt de couper, en
fait une analyse pour savier s'il

processure. Awant occupier, on that une analyse pour saveir off faut flave ventru on fice espe-ces prohigher. It is a des espe-ces prohigher. It is a des espe-ces prohigher. It is a description of the properties of the line-critic dans in Plan local d'urba-ciero par les mailes. SI c'est le cas, cala implique d'autres produier. Quand on coupe des ar-bros. Tobjectif in lest pas de rien mottre à la place mails de privile-gier des haies, qui sont aucsi des abris pour cortaines expleses et plus faciles à ententenir. A Bussoc, il n'est pas prevude regitante, van laisser la nature reprendre sa une haie de se constitues qui sean controllement. C'est pour ça aussi que certaine cripties. pour ça austa que certante arbies, plus éleignés des voies ent été coupés, pour optimiser la gestion de la végétation pels des voies Denière, ça a sussi un coût (10 millions d'euros en Mouvelle-Aquitaine, MCLP). Par le passó, il y a eu des retés, oui, c'est arri-vé. »

SUD OUEST MARS 2023

ARTISANS - COMMERÇANTS

DE BUSSAC MENUISERIE AMENAGEMENT INTERIEUR

Laurent COUTIN Loïc LAGATHU achat et vente meubles anciens 11 chemin des chagnauds 06 21 73 32 32 06 72 96 23 67 la.coutin@laposte.net

NOUVEAU

NOUVEAU

NOUVEAU Tonte, taille, plantation, débroussaillage, désherbage 06 72 94 49 94 mathieuxolivier@live.fr

7 Bis chemin des Chagnauds OUESTWOOD@outlook.fr

M.S.M

TERRASSE BARDAGE

MULTI SERVICES ENTRETIEN ESPACES VERTS. MOREAU SERVICES MULTIPLES.

MO JARDIN.

Entretien int/ext, petite maçonnerie, carrelage, Olivier SICARD peinture, placo, nettoyage, toitures, façades, Entretien bricolage Espaces Verts jardins... 347 Route du Val de Charente msmmoreau17@gmail.com 06 74 83 60 86 06 63 45 50 74 oliviersicard@sfr.fr

PLOMBERIE - COUVERTURE PIANO. ZINGUERIE.

André FROUIN Kévin BRUNFTFAU 7b chemin des chagnauds Cours de piano -Formation musicale-solfège-Les Ablains chiffrage américain des accords 06 38 64 68 82 06 67 98 73 33 afrouin@wanadoo fr kevbruneteau17@hotmail.fr

PLOMBERIE - CHAUFFAGE COUVERTURE - ZINGUERIE.

Frédéric GELICUS Artisan Dépanneur Les Mailleaux 05 46 74 50 65

MEUBLES ANCIENS.

MON P'TIT MEUBLE

Florence KEROULLE

Aérogommage (procédé de décapage) sur bois et

métal, et du relooking de meuble.

06 87 85 16 23

monptitmeuble@gmail.com

PHOTOGRAPHE

Emilie MORINAUD

Grossesse, nouveau né, Babies, couples, portraits

solos, évènements sur demande et bien pLus

19 Chemin des Judets

06 99 29 47 94

emiliemorinaud.photographe@gmail.com

PLOMBERIE CHAUFFAGE.

Hugo CHAUVIERE 18 chemin de la Grande Porte 06 78 00 15 51 chauvierehugo@outlook,com

SCIERIE. BRUNETEAU

Vente de bois de charpente Sciage à l'heure 150 route de beauchail 06 63 27 99 22 - 05 46 93 43 98 scieriebruneteau@hotmail.fr

TC MOTORS.

Réparation entretien moto - quad - scooter matériel espaces verts 75b chemin de charmeneuil 06 86 67 78 14

VENTE DE MIEL.

Jean-Louis RENARD **APICULTEUR** 10 chemin du vieux bourg 0546747912-0607481625

3Z MULTISERVICE.

Petits travaux intérieurs, extérieurs de votre résidence Yann ZANAZZO 52 Chemin des Guillotteaux 06 85 98 49 55 zzzmultiservice@hotmail.fr

PROFESSIONS MEDICALES PARAMEDICALES - MEDECINES DOUCES

ASSISTANCE DE VIE **DEPENDANCE**

Catherine TEISSEIRE Toilette, aide aux repas, ménage, repassage, démarches administratives 06 49 61 98 70

EQUITHERAPIE

Mathilde CHAGNON Psychologue- Neuropsychologue- Equithérapeute-Little Ranch-Centre de méditation équine 06 83 89 02 88

GUERISSEUR

Marc Benoît DAVIGNON 35 chemin des grands champs 06 81 72 25 74

INFIRMIER LIBERAL

Thierry THIBAUDEAU 1 allée des Chaumes 05 46 93 44 00

INFIRMIERE LIBERALE

Sahrina RERTRAND 1. allée des Chaumes 07 89 20 28 83 ou 05 46 93 98 79

KINESIOLOGIE

Gaelle Litho-kinésio Massage sonore aux bols thibétains et diapasons 06 15 10 09 95

MAISON MEDICALE DE BUSSAC

1, allée des Chaumes Docteur Emilie POULAIN Médecin généraliste 05 46 92 17 18

MEDECINE TRADITIONNELLE CHINOISE

Catherine DUPUIS Sur RV: Tuina An Mo, Shenzen, Ventouses, Digitopuncture, Qi Gong 1 allée des Chaumes 06 06 43 64 69 cat.dupuis-mtc@outlook.fr

OSTEOPATHE

Virginie COULON Ostéopathe DO 1, allée des Chaumes 05 46 98 02 38

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE PSYCHOTHERAPEUTE

Pauline PAPIN Hypnose Erickonnienne- Médiatation en pleine conscience- Technique de relaxation et respiration 06 52 13 79 68 paulinepapin.psychologue@gmail.com paulinepapin-psychologue.fr

PSYCHOMOTRICIENNE D.E.

Marie JAULIN Thérapie psychomotrice-Relaxation- Graphomotricité-Réflexes archaïques 1 allée des Chaumes 06 77 93 48 48 (sur rdv)

PSYCHOPRATICIEN CERTIFIE

NOUVEAU Christian NICAUD psychopraticien certifié De l'écoute à l'accompagnement thérapeutique 24H/24 et 7 jours sur 7 06 31 49 09 10

SOPHROLOGUE

NOUVEAU Anne COULAUD-DUTHEIL Sophrologue et Praticienne EFT 06 29 51 59 96 annecoulaudutheil@icloud.com facebook com/anne coulauddutheil 9

THERAPIES BREVES COACHING

Marie-Claire BRILAC HAZART Développement personnel et gestion du stress, consultations individuelles, couples, ados 09 06 03 61 14 - 05 46 74 52 96

Ces annonces gratuites sont réservées aux entreprises bussacaises (siège social à Bussac) Si ce n'est pas (ou plus) votre cas, ou en cas d'oubli, merci de le signaler en mairie.

Réfléchir avant de publier

Sur internet, tout le monde peut voir ce que tu publies : photos, vidéos, opinions, etc.





Tu es responsable de ce que tu publies sur les réseaux sociaux... Ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas que l'on te fasse.



3 Ne pas tout dire

Donner le minimum d'informations sur soi en ligne, c'est se protéger! Mieux vaut ne pas communiquer tes opinions, ta religion ou ton numéro de téléphone...



Sécuriser ses comptes

En paramétrant tes profils sur les réseaux sociaux, tu restes maître des informations que tu souhaites partager.



Créer plusieurs adresses mail

Tu peux par exemple utiliser une adresse pour les jeux vidéos, une pour tes amis et une autre boîte e-mail pour les réseaux sociaux.







Faire attention à tes photos et tes vidéos

Envoyer, publier une photo ou une vidéo gênante de soi ou des autres, c'est risquer une diffusion incontrôlable.



conseils de la conseils de la conseils conseils de la pour Net rester Net sur le Web.

7 Utiliser un pseudonyme

Seules les personnes à qui tu l'auras communiqué sauront qu'il s'agit de toi et suivront tes aventures sur le net.



8 Protéger ses mots de passe

Il faut qu'il soit difficile à deviner et différent pour chaque service. Évite d'utiliser ton surnom ou bien ta date de naissance par exemple. Et surtout, garde-le pour toi!



9 Nettoyer ses historiques

Pour éviter d'être tracé, il est conseillé d'effacer régulièrement tes historiques de navigation et d'utiliser la navigation privée si tu utilises un ordinateur ou un smartphone qui n'est pas le tien.



10 Surveiller sa réputation en ligne

Taper ton nom dans un moteur de recherche te permet de savoir ce qui est dit sur toi sur internet et quelles informations circulent.





Retrouvez d'autres conseils sur www.cnil.fr

Partage ces conseils avec tes amis et ta famille

pour qu'ils protègent eux aussi leur vie privée!